



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021



SOMMAIRE

4	L'ANNÉE 2021 EN 12 MOIS D'IMAGES
6	LA GOUVERNANCE DE LA CCS
7	LA COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
9	ORGANISATION POLITIQUE DE LA CCS
10	LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES
11	DÉVELOPPER L'ESPRIT COMMUNAUTAIRE
13	DES POLITIQUES DE CONTRACTUALISATION AU SERVICE DES ADMINISTRÉS
15	LES CHIFFRES 2021
19	LES MARCHÉS PUBLICS
20	RESSOURCES HUMAINES
23	TRAVAUX ET COMMUNICATION
25	URBANISME ET ADS
26	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
29	AGRICULTURE ET DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS AGRICOLES
30	RÉSEAUX
31	MOBILITÉ
31	MUTUALISATION
34	COLLECTE DES DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE
36	SPANC ET HYDROLOGIE
38	PCAET (PLAN CLIMAT AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL)
38	DÉVELOPPEMENT DURABLE
40	L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA VIE FAMILIALE
42	L'EMPLOI, LA FORMATION ET L'INSERTION
42	ACTIONS DE PRÉVENTION
45	PROMOTION, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE
46	CULTURE ET FESTIVITÉS
47	MÉMOIRE ET PATRIMOINE



Le rapport d'activité est l'illustration en actions et en images, ainsi que la traduction en réalisations et en chiffres, du compte administratif de l'année écoulée. C'est pourquoi nous nous efforçons de vous porter à connaissance le premier en même temps que le second.

Outre le soucis de bonne gestion des missions habituelles, le rapport d'activité 2021 fait apparaître pour la première fois de nouvelles initiatives telles "Festi'Saulnois" et "Le Saulnois se souvient", les premiers soutiens aux communes au titre du fonds de concours territorialisé, les premières subventions agricoles à destination des éleveurs, l'enclenchement de l'accompagnement à la digitalisation de notre commerce local via "Ma Ville, mon shopping, mon territoire Saulnois", l'achèvement du déploiement de la fibre sur l'ensemble de notre territoire, l'accent mis sur la prévention et la lutte contre les violences, la signature du Plan Territorial de Relance et de Transition Écologique avec l'État et la Région Grand Est, celle de la Convention Territoriale Globale avec la CAF, la labellisation et la participation à "Petites Villes de Demain", l'adoption de notre stratégie Plan Climat Air Énergie Territorial...

Autant de dynamiques portées en faveur du mieux-vivre et de la cohésion territoriale, malgré un contexte sanitaire toujours frappé par la Covid-19.

2021 aura également été une année particulièrement dense en termes de transactions immobilières économiques sur nos zones communautaires.

En ces temps troublés, puissions-nous rester unis et déterminés et garder ce même cap.

Jérôme End

Président de la Communauté de Communes du Saulnois
Maire de Vic-sur-Seille
Conseiller Régional du Grand Est

L'ANNÉE 2021 EN 12 MOIS D'IMAGES

JANVIER

Ne pouvant organiser une cérémonie, le Président de la CCS a présenté ses vœux au travers d'un message filmé de plus de 3 minutes présentant également les équipements de la CCS, les réalisations de 2020 mais aussi de donner une interview.



FÉVRIER

Les formations à destination des assistantes maternelles reprennent.

À Nébing, une formation leur permettra ainsi de renouveler leur Certificat « Sauveteur Secouriste du Travail dans le cadre de la prise en charge d'enfants ».



MARS

Dans le cadre de la Journée des Droits des Femmes du 8 mars, un concours pour recueillir la vision de l'égalité Femmes/Hommes au moyen de créations artistiques mobilise plus de 30 acteurs et citoyens du Saulnois.



AVRIL

Dans le cadre de sa politique de développement territorial pour la période 2020-2026, la CCS met en place un dispositif de soutien à l'investissement en faveur de ses 128 communes membres dénommé «Fonds de concours territorialisé ».



MAI

Les élus partent à la rencontre de 8 industriels situés sur les zones d'activités du Saulnois. L'occasion d'échanger sur leurs projets, les enjeux de leurs activités et leurs problématiques.



JUIN

Des visites de fermes sont organisées avec les Syndicats de JA du Saulnois : échanges sur le métier, contexte réglementaire, perspectives de développement et présentation du nouveau programme de soutien à l'équipement des exploitations agricoles.



JUILLET

15 séances gratuites de cinéma en plein air se déroulent dans les villages du Saulnois.

Retrouvailles et convivialité au rendez-vous.



AOÛT

La première édition de Festi'Saulnois est lancée à Ley. Elle attirera plus de 1 300 visiteurs venus découvrir les talents du Saulnois : producteurs fermiers, artistes, artisans et musiciens...



SEPTEMBRE

L'Unesco a rendu son verdict : la Moselle Sud devient la 15^{ème} Réserve de Biosphère française !

Vallée de la Seille, prés salés et étangs du Saulnois bénéficient désormais d'une reconnaissance internationale.



OCTOBRE

Les 4 distributions gratuites de compost en déchèterie battent leur plein et les guides composteurs pailleurs du Saulnois contribuent à valoriser l'usage du compost comme un moyen excellent de réduire les déchets à la source.



NOVEMBRE

Le Saulnois se pare de la couleur "orange" pour marquer sa volonté de lutter contre toutes les violences faites aux femmes. Des nombreux partenaires sont associés et les initiatives sont nombreuses.



DÉCEMBRE

La CTG est signée entre la CCS, la CAF, la MSA, des communes et syndicats scolaires. L'enfance, les équipements d'accueil du jeune enfant, le RPE, les accueils de loisirs, le centre social...sont au programme de cette convention définie à partir de constats et de priorités partagés.

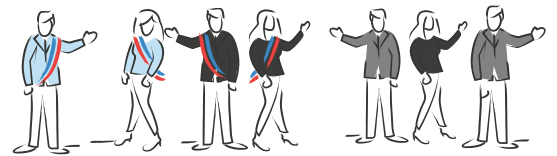


LA GOUVERNANCE DE LA CCS

128
communes



158
Conseillers Communautaires



Le Bureau

31 membres :

Le Président

Les 15 Vice-Présidents

15 membres élus

(à raison de 3 par anciens cantons)


Un Président


15 Vice-Présidents



10 commissions

Composées de conseillers communautaires (1^{er} collège), municipaux et de citoyens du Saulnois (2nd collège).



LA COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Élu(e) de	Nom Prénom	Élu(e) de	Nom Prénom	Élu(e) de	Nom Prénom
ABONCOURT-SUR-SEILLE	BAGNON Fabrice	DIEUZE	HAMANT Michel	MARTHILLE	HIERONIMUS Gérard
ACHAIN	RENARD Louis	DIEUZE	HERBUVEAUX Francine	MOLRING	BELLO Maurice
AJONCOURT	VERHEE René	DIEUZE	RESCHWEIN Sylvie	MONCOURT	NICOLAS Sylvain
ALAINCOURT-LA-COTE	DOYEN Bernard	DIEUZE	LOUIS Bernard	MONTDIDIER	PFEIFFER Jean
ALBESTROFF	LOUDCHER Pierre	DOMNOM-LÈS-DIEUZE	THIRION Micheline	MORVILLE-LÈS-VIC	NOEL Arnaud
ALBESTROFF	MUSSOT Germain	DONJEU	LEMOINE Serge	MORVILLE-SUR-NIED	BELLOY Laurence
AMELÉCOURT	CHAZE Gérard	DONNELAY	CHAMANT Christian	MOYENVIC	SIMERMAN Jean Marie
ATTILLONCOURT	GAZIN Patrick	FONTENY	DONATIN Alain	MULCEY	CLAUDEL Laurent
AULNOIS-SUR-SEILLE	PROVOST Jean-Luc	FOSSIEUX	DIEUDONNE Therese	MUNSTER	MANNES Gérard
BACOURT	BELLOY Thierry	FRANCALTROFF	CUFER Daniel	NÉBING	SUPERNAT Thierry
BASSING	LEGRAND Christian	FRANCALTROFF	MULLER Nadine	NEUVILLAGE	ROCH Jean-Marie
BAUDRECOURT	BIZE Martine	FREMERY	BARBIER Marie-Thérèse	OBRECK	ROTH Laëtitia
BELLANGE	CAMPADIEU Marcel	FRESNES-EN-SAULNOIS	CIARAMELLA Raphaël	OMMERAY	HENRY Sébastien
BÉNESTROFF	JAYER Francis	GELUCOURT	VEVEURT Jean-Louis	ORIOCOURT	PIC Jean-Jacques
BÉNESTROFF	THIRION Laurent	GERBECOURT	DEHAND Jacques	ORON	CHONÉ Jean-Marc
BERMERING	SCHAEDGEN Denis	GIVRYCOURT	ZIMMERMANN Jacques	PETTONCOURT	TOSI Marie-Claude
BEZANGE-LA-PETITE	SEVE Hervé	GREMECEY	BLAISIN Pierre	PEVANGE	CHÂTEAUX Yannick
BIDESTROFF	BELLO Hervé	GUÉBESTROFF	CHATEAUX Thierry	PRÉVOCOURT	MEYER Gérard
BIONCOURT	MICHEL Patrick	GUÉBLANGE-LÈS-DIEUZE	VOINOT Gilbert	PUTTIGNY	PERRIN Robert
BLANCHE-ÉGLISE	BOUBEL Alain	GUÉBLING	REMILLON Joseph	PUZIEUX	QUENETTE Gaëlle
BOURDONNAY	BARBIER Armelle	GUINZELING	GERING Maurice	RÉNING	FESTOR Michel
BOURGALTROFF	HINSCHBERGER Sylvain	HABOUDANGE	CANTENEUR Pierre	RICHE	FORET Robert
BRÉHAIN	BUTLINGAIRE Olivier	HAMPONT	SCHERRER Sylvain	RODALBE	DISCHER Roland
BURLIONCOURT	RICATTE François	HANNOCOURT	GODFRIN Jean-Noel	RORBACH LES DIEUZE	BOUCHÉ Etienne
CHAMBREY	PEIFFERT Patrick	HARAUCOURT-SUR-SEILLE	JOST Annette	SAINT-EPVRE	LEONARD Jean-Pierre
CHÂTEAU-BRÉHAIN	PETIT Jean-Paul	HONSKIRCH	MONSIEUX Carol	SAINT-MÉDARD	LALZACE Aurélie
CHÂTEAU-SALINS	STOCK MARGALET Sandrine	INSMING	PATTAR Alain	SALONNES	BROQUARD Jean-Pierre
CHÂTEAU-SALINS	SIMON Patrick	INSMING	BRULLARD Philippe	SOTZELING	DIDIER François
CHÂTEAU-SALINS	LARIVIERE Sylvie	INSVILLER	BOUSCHBACHER Sylvie	TARQUIMPOL	BARTHELEMY David
CHÂTEAU-SALINS	WEISSE Sandrine	JALLAUCOURT	FLORENTIN François	TINCRY	DUSSOUL Gil
CHÂTEAU-SALINS	BENIMEDDOURENE Gaetan	JUVELIZE	CIMINERA Sylvain	TORCHEVILLE	FRICHE Laurent
CHÂTEAU-SALINS	MARTIN Monique	JUVILLE	BLASSELLE Hervé	VAHL-LÈS-BÉNÉSTROFF	LALLEMENT Fabrice
CHÂTEAU-SALINS	HAMANT Daniel	LAGARDE	HAMANT LIVIER	VAL-DE-BRIDE	FIEBIG Vincent
CHÂTEAU-SALINS	HAZOTTE Bernard	LANEUVEVILLE-EN-SAULNOIS	ETIENNE Gilles	VAL-DE-BRIDE	LAIR Jacques
Un siège vacant suite à la démission de l'ensemble de l'équipe d'opposition de la municipalité de Château-Salins		LEMONCOURT	BOFFIN Christelle	VANNECOURT	RAMBOUR Michel
CHÂTEAU-VOUÉ	SCHMITT-KNAFF Isabelle	LÉNING	ERNST Antoine	VAXY	LALLEMENT Claude
CHENOIS	CHIR Sandrine	LESSE	TIAPHAT Benoit	VERGAVILLE	BECK Gérard
CHICOURT	BARTHELEMY Yves	LEY	FOUQUET Marie-Christine	VERGAVILLE	PILEGGI Daniel
CONTHIL	STEMART Thierry	LEZEY	GALBOURDIN David	VIBERSVILLER	KLEIN Valérie
CRAINCOURT	FISCHER Didier	LHOR	METZGER Philippe	VIC SUR SEILLE	END Jérôme
CUTTING	IMHOFF Germain	LIDREZING	DURRENBERGER Pascal	VIC-SUR-SEILLE	MASCHINO Agnès
DALHAIN	CONTE Didier	LINDRE-BASSE	HAMANT Rémy	VIC-SUR-SEILLE	ROESS Emilien
DELME	PILLEUX Christelle	LINDRE-HAUTE	GUYON Olivier	VIC-SUR-SEILLE	BENEDIC Isabelle
DELME	KLOPP Loïc	LIOCOURT	DOUX Stéphane	VIC-SUR-SEILLE	KUNTZ Olivier
DELME	THESE Didier	LOSTROFF	BEYEL Gaël	VILLERS-SUR-NIED	LEMALE Jean-François
DELME	FORFERT Michel	LOUDREFING	SICQUOIR Jean-Marie	VIRMING	HOUPERT Yolande
DIEUZE	ESSELIN Christophe	LUBÉCOURT	TOUSSAINT André	VITTEBSBOURG	ROSTOUCHER Gilbert
DIEUZE	TORMEN Sylvie	LUCY	PIERRARD Joël	VIVIERS	CEZARD Bertrand
DIEUZE	LANG Jérôme	MAIZIÈRES-LÈS-VIC	MAUER Claude	WUISSE	GUELLE Daniel
DIEUZE	HOCQUEL Daniel	MALAUCCOURT-SUR-SEILLE	JACQUEMIN Maurice	XANREY	REMILLON Carole
DIEUZE	SASSO Dominique	MANHOUÉ	KARMANN Nicolas	XOCOURT	AUMONIER Jean Pierre
DIEUZE	SCHREINER WIRTZ Rachel	MARIMONT-LÈS-BÉ-NESTROFF	AMPS Marcel	ZARBELING	THIRY Stéphanie
DIEUZE	OBELIANNE Laurence	MARSAL	Didier BERNARD	ZOMMANGE	GAILLOT Jean-Luc



+ 118 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES SUPPLÉANTS

LA COMPOSITION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Depuis le 15 juillet 2020, le Bureau Communautaire est composé de 15 vice-présidents et de 15 membres complémentaires :

- **1^{er} Vice-Président, délégué aux Finances et Ressources Humaines**

Monsieur Gilbert VOINOT - Maire de Guéblange-lès-Dieuze

- **2^{nde} Vice-Présidente, déléguée à la Promotion, à l'Aménagement et au Développement Touristique**

Madame Annette JOST - Maire d'Haraucourt-sur-Seille

- **3^{ème} Vice-Président, délégué au Développement Économique**

Monsieur Gérard MEYER - Maire de Prévocourt

- **4^{ème} Vice-Président, délégué à l'Agriculture et à la Diversification des activités agricoles**

Monsieur François FLORENTIN - Maire de Jallaucourt

- **5^{ème} Vice-Présidente, déléguée à la Petite Enfance et à la Vie Familiale**

Madame Armelle BARBIER - Maire de Bourdonnay

- **6^{ème} Vice-Président, délégué à la Gestion des Déchets et à l'Économie Circulaire**

Monsieur Christophe ESSELIN - Conseiller Municipal de Dieuze

- **7^{ème} Vice-Président, délégué au Schéma de la mutualisation, aux réseaux et mobilités**

Monsieur Nicolas KARMANN - Maire de Manhoué

- **8^{ème} Vice-Présidente, déléguée à l'Emploi, à la Formation et à l'Insertion Sociale**

Madame Christelle PILLEUX - Conseillère Municipale de Delme

- **9^{ème} Vice-Président, délégué aux Actions de Prévention**

Monsieur Michel HAMANT - 1^{er} Adjoint au Maire de Dieuze

- **10^{ème} Vice-Président, délégué à l'Habitat et à l'Urbanisme**

Monsieur Thierry CHATEAUX - Maire de Guébestroff

- **11^{ème} Vice-Président, délégué aux Travaux et Patrimoine Communautaire**

Monsieur Laurent FRICHE - Maire de Torcheville

- **12^{ème} Vice-Président, délégué au Développement Durable et Hydrologie**

Monsieur Didier FISCHER - Maire de Craincourt

- **13^{ème} Vice-Président, délégué aux Animations Culturelles et Festives**

Monsieur David BARTHELEMY - Maire de Tarquimpol

- **14^{ème} Vice-Président, délégué aux Questions Mémoires et Patrimoniales**

Monsieur Hervé SEVE - Maire de Bezange-la-Petite

- **15^{ème} Vice-Président, délégué à la Communication**

Monsieur Thierry SUPERNAT - Maire de Nébing

Les 15 membres complémentaires du bureau communautaire :

- René VERHEE – Maire d'Ajoncourt
- Bernard DOYEN – Maire d'Alaincourt-la-Côte
- Gaëtan BENIMEDDOURENE – Maire de Château-Salins
- Didier CONTE – Maire de Dalhain
- Jérôme LANG – Maire de Dieuze
- Sylvie BOUSCHBACHER – Maire d'Insviller
- Sylvain CIMINERA – Maire de Juvelize
- Antoine ERNST – Maire de Léning
- Remy HAMANT – Maire de Lindre-Basse
- Jean-Marie SIMERMAN – Maire de Moyenvic
- Laurent CLAUDEL – Maire de Mulcey
- Gaëlle QUENETTE – Maire de Puzieux
- Michel RAMBOUR – Maire de Vannecourt
- Yolande HOUPERT – Maire de Virming
- Carole REMILLON – Maire de Xanrey

ORGANISATION POLITIQUE DE LA CCS



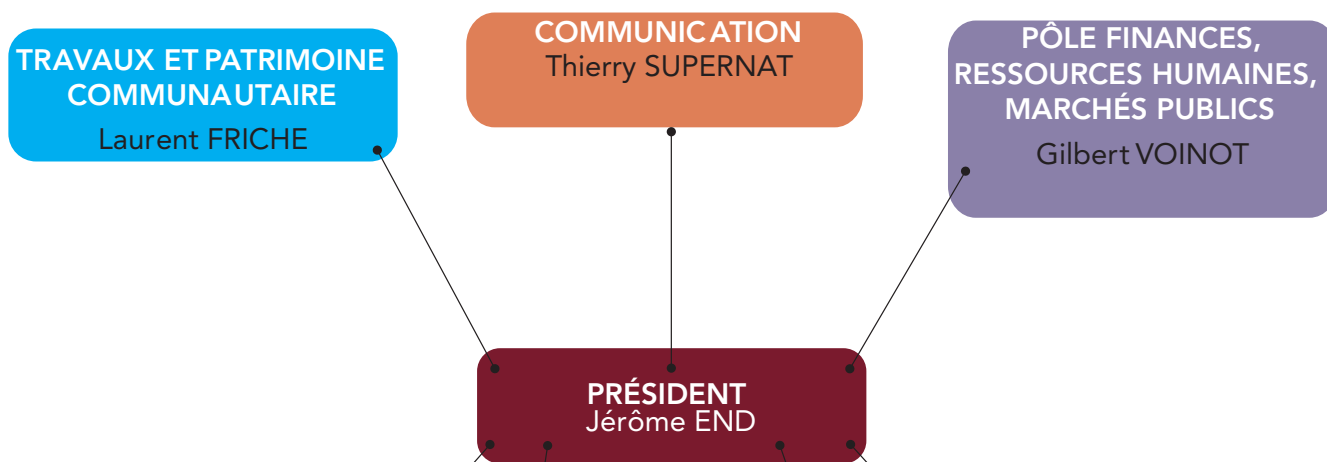
Des pôles spécifiques et services gérés par les Vice-Présidents ont été établis.

Chaque pôle gère plusieurs compétences de la Communauté de Communes pour plus d'efficacité. Ces pôles sont des espaces de réflexion et de transversalité pour mener à bien les projets.

L'organigramme du personnel est également calqué sur cette organisation.

Chaque mois, les réunions des pôles (élus et agents) et les réunions des Vice-Présidents permettent de préparer les instances délibératives et de contribuer au projet politique de la collectivité.

Pôle et services transversaux



Pôles thématiques



LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



Du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021



158 conseillers communautaires

9 séances du conseil communautaire

127 délibérations prises

31 membres de bureau

10 séances du bureau

88 délibérations prises

COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Président de la CAO	Vice-Président de la CAO
Jérôme END	Gilbert VOINOT
Membres titulaires	Membres suppléants
Christelle BOFFIN (Maire de Lemoncourt)	Marcel AMPS (Maire de Marimont-lès-Bénéstroof)
Gérard CHAIZE (Maire d'Amelécourt)	Loïc KLOPP (Maire de Delme)
Daniel HAMANT (1 ^{er} adjoint au Maire de Château-Salins)	Bernard LOUIS (Conseiller municipal de Dieuze)
Olivier KUNTZ (2 ^{ème} adjoint au Maire de Vic-sur-Seille)	Agnès MASCHINO (1 ^{ère} adjointe au Maire de Vic-sur-Seille)

COMPOSITION DU COMITÉ TECHNIQUE

Membres titulaires	Membres suppléants
Jérôme END - Président du CT (Maire de Vic-sur-Seille)	Thierry CHATEAUX (Maire de Guébestroff)
Armelle BARBIER (Maire de Bourdonnay)	Laurent FRICHE (Maire de Torcheville)
Christophe ESSELIN (Conseiller municipal de Dieuze)	Michel HAMANT (1 ^{er} adjoint au Maire de Dieuze)
Gilbert VOINOT (Maire de Guéblange-lès-Dieuze)	Hervé SEVE (Maire de Bezange-la-Petite)

COMPOSITION DU CHSCT

Membres titulaires	Membres suppléants
Michel HAMANT - Président du CHSCT (1 ^{er} adjoint au Maire de Dieuze)	Annette JOST (Maire d'Haracourt-sur-Seille)
Jérôme END (Maire de Vic-sur-Seille)	Laurent FRICHE (Maire de Torcheville)
Christophe ESSELIN (Conseiller municipal de Dieuze)	Gilbert VOINOT (Maire de Guéblange-lès-Dieuze)
Armelle BARBIER (Maire de Bourdonnay)	Hervé SEVE (Maire de Bezange-la-Petite)

➤ À LA RENCONTRE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Depuis son élection, le Président rencontre les conseils municipaux du territoire à raison de 2 ou 3 réunions par mois. Sa participation en conseil municipal est l'occasion de présenter l'organisation, les compétences et les projets de la CCS mais aussi de répondre aux interrogations des élus et d'échanger sur les besoins des communes vis-à-vis de leur EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale).

En 2021, le Président s'est rendu à **20** conseils municipaux :

- ▶ Manhoué (15 janvier)
- ▶ Attiloncourt (25 janvier)
- ▶ Bénestroff (26 janvier)
- ▶ Lesse (29 janvier)
- ▶ Honskirch (5 février)
- ▶ Saint-Médard (19 février)
- ▶ Vahl-lès-Bénestroff (12 mars)
- ▶ Puttigny (30 mars)
- ▶ Fossieux (6 avril)
- ▶ Vibersviller (16 avril)
- ▶ Lhor (20 avril)
- ▶ Chenois (28 mai)
- ▶ Morville-lès-Vic (10 juin)
- ▶ Vaxy (15 juin)
- ▶ Val-de-Bride (1^{er} juillet)
- ▶ Bassing (28 juillet)
- ▶ Puzieux (15 octobre)
- ▶ Lucy (2 décembre)
- ▶ Bioncourt (9 décembre)
- ▶ Lostroff (13 décembre)



Manhoué



Puttigny



Val-de-Bride



Attiloncourt



Fossieux



Bassing



Bénestroff



Vibersviller



Puzieux



Lesse



Lhor



Lucy



Honskirch



Chenois



Bioncourt



Saint-Médard



Morville-lès-Vic



Lostroff



Vahl-lès-Bénestroff



Vaxy

DÉVELOPPER L'ESPRIT COMMUNAUTAIRE

➤ LES CONFÉRENCES DES MAIRES : UNE NOUVELLE INSTANCE DE CONCERTATION ET DE DIALOGUE

La conférence des Maires est une nouvelle instance de concertation et de dialogue où les Maires peuvent échanger et débattre sur toutes les questions qui concernent l'intercommunalité, réunie pour la première fois en 2021.

Ces rencontres sont menées au sein de chaque canton avec le concours des présidents des associations de Maires des 5 anciens cantons (Albestroff, Château-Salins, Delme, Dieuze et Vic-sur-Seille).

Deux sessions de 5 rencontres ont été organisées en janvier et septembre 2021.



➤ UNE COMMUNICATION AMÉLIORÉE À DESTINATION DES ÉLUS DU SAULNOIS

Une communication plus accessible a été mise en place, pour les quelques 1 300 élus municipaux du Saulnois, avec la création d'Inter'comm.



Inter'comm est une nouvelle publication dont l'objectif est de permettre aux élus du Saulnois de se saisir d'une information synthétique de l'ensemble des délibérations prises par l'intercommunalité et des grands projets qu'elle porte.

 **10** numéros en 2021

De même, tous les rapports et publications de la CCS sont transmis de façon dématérialisée aux conseillers communautaires titulaires et suppléants ainsi qu'aux conseillers municipaux des 128 communes du Saulnois.

➤ L'OUVERTURE DES COMMISSIONS THÉMATIQUES AUX CITOYENS

La Communauté de Communes du Saulnois a ouvert le fonctionnement de ses commissions thématiques, à des citoyens volontaires de son territoire. Formant le second collège au sein des commissions communautaires, ces conseillers municipaux, responsables associatifs ou simples habitants ont vocation à enrichir la réflexion et les propositions de l'intercommunalité au profit du territoire.

Ainsi, 34 conseillers municipaux et 36 citoyens du Saulnois sont désormais associés aux travaux des 10 commissions thématiques.

➤ LE PACTE DE GOUVERNANCE POUR RENFORCER LES LIENS ENTRE INTERCOMMUNALITÉ ET COMMUNES MEMBRES

Depuis la loi « Engagement et proximité » du 27 décembre 2019, les EPCI peuvent décider, par une délibération du conseil communautaire, d'élaborer un pacte de gouvernance dans le but, notamment, d'associer les élus municipaux au fonctionnement intercommunal.

Le pacte de gouvernance de la CCS a été approuvé le 29 septembre 2021. Une modification du règlement intérieur de l'EPCI sera effectuée en 2022 afin de s'y conformer.

DES POLITIQUES DE CONTRACTUALISATION AU SERVICE DES ADMINISTRÉS

➤ LE PTRTE, UN PROJET DE TERRITOIRE ASSOCIANT L'ÉTAT, LA RÉGION GRAND EST, L'INTERCOMMUNALITÉ ET SES COMMUNES

Démarche conjointe de l'État et de la Région Grand Est, le Pacte Territorial de Relance et de Transition Écologique (PTRTE) s'appuie sur une approche diagnostique «en nouveau regard» des territoires et définit les orientations stratégiques de l'EPCI et des communes membres.

Le PTRTE du Saulnois s'articule autour de trois grands thèmes territoriaux rassemblant plusieurs compétences communautaires, en l'occurrence :

- ▶ **L'attractivité territoriale** se déclinant en 4 grands domaines très imbriqués : le développement économique, les spécificités agricoles du Saulnois, l'attractivité résidentielle et enfin l'économie touristique.
- ▶ **L'innovation et l'exemplarité territoriale** sur le plan de la transition écologique rassemblant l'économie circulaire, les énergies renouvelables, la protection de la biodiversité et des milieux aquatiques.
- ▶ **La lutte contre le réchauffement climatique et les mobilités durables.**
- ▶ **L'inter-territorialité** pour mener à bien des projets qui dépassent les limites d'une seule intercommunalité et l'infra-territorialité pour renforcer les coopérations dans la sphère intercommunale.

Les opérations à venir des communes et de l'intercommunalité sont déclinées en «fiches projet» qui constituent la feuille de route de ce pacte territorial.



Le PTRTE du Saulnois a été signé le 1er décembre 2021 par Laurent Touvet, Préfet de la Moselle, Catherine Belhiti, représentant le Président de la Région Grand Est et Jérôme End, Président de la Communauté de Communes du Saulnois.

➤ LA CCS PARTICIPE À L'OPÉRATION PETITES VILLES DE DEMAIN

La CCS s'est engagée dans l'opération de redynamisation « Petites Villes de Demain » mise en place par l'État, aux côtés des communes de Dieuze et Château-Salins.

La Communauté de Communes du Saulnois, notamment du fait de sa compétence « Habitat », est pleinement associée à cette démarche. Elle l'est tout particulièrement avec l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), nécessaire à l'aboutissement et la mise en œuvre des Opérations de Revitalisation des Territoires (ORT) qu'elle ambitionne de mettre en œuvre à l'échelle de son territoire.

- ▶ Un chef de projet a été recruté (poste subventionné à hauteur de 75% par les différents partenaires que sont la Banque des territoires et l'ANAH). Les 25 % restants sont ensuite financés selon une clé de répartition entre les 3 collectivités.
- ▶ Il mène et pilote des actions d'intérêt intercommunale et notamment cette OPAH à hauteur de 20 % de son temps de travail. Les 80 % restants de son temps de travail sont partagés entre les communes lauréates à savoir Château-Salins et Dieuze pour participer à la revitalisation de ces centres bourgs (requalification de l'espace public, développement commercial, mobilité...).
- ▶ En 2021, le cahier des charges, en vue du recrutement d'un bureau d'études pour lancer l'OPAH du Saulnois, a été rédigé.



Journée de rencontre nationale Petites Villes De Demain, le lundi 25 octobre 2021, au Conservatoire National des Arts et Métiers, à Paris.

Les communes de Château-Salins et Dieuze participent au dispositif avec le support de la Communauté de Communes du Saulnois.



PÔLE FINANCES / RESSOURCES HUMAINES / MARCHÉS PUBLICS

Finances
Ressources Humaines
Marchés Publics



☉ La vision consolidée du Compte Administratif 2021

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	Résultat 2021 consolidé
BUDGET GENERAL	Dépenses : 6 973 991,08 € Recettes : 7 515 770,23 €	Dépenses : 2 261 325,34 € Recettes : 2 496 426,47 €	776 880,28 €
ZONE DE DELME	Dépenses : 174 992,15 € Recettes : 402 829,74 €	Dépenses : 373 996,02 € Recettes : 197 270,49 €	51 112,06 €
ZONE DE DIEUZE	Dépenses : 889 370,62 € Recettes : 1 307 545,14 €	Dépenses : 862 544,53 € Recettes : 405 381,68 €	-38 988,33 €
ZONE DE FRANCAITROFF	Dépenses : 270 380,71 € Recettes : 292 493,41 €	Dépenses : 209 276,19 € Recettes : 240 372,59 €	53 209,10 €
ZONE DE MORVILLE-LES-VIC	Dépenses : 232 689,46 € Recettes : 650 760,06 €	Dépenses : 599 704,77 € Recettes : 266 877,10 €	85 242,93 €
ZONE DE MUNSTER	Dépenses : 31 593,81 € Recettes : 3 417 292,40 €	Dépenses : 3 383 898,82 € Recettes : 0,00 €	1 799,77 €
RESEAU TRES HAUT DEBIT	Dépenses : 213 979,44 € Recettes : 222 553,01 €	Dépenses : 319 273,57 € Recettes : 317 156,64 €	6 456,64 €
ESAT D'ALBESTROFF – CUISINE CENTRALE	Dépenses : 14 453,53 € Recettes : 20 027,08 €	Dépenses : 78 058,50 € Recettes : 72 044,76 €	-440,19 €
ZONE LA SABLONNIERE	Dépenses : 5 519,72 € Recettes : 5 519,72 €	Dépenses : 0,00 € Recettes : 0,00 €	0,00 €
ZIC D'AMELECOURT	Dépenses : 89,80 € Recettes : 89,80 €	Dépenses : 1 504 654,28 € Recettes : 1 504 654,28 €	0,00 €
DECHETS MENAGERS	Dépenses : 3 612 554,99 € Recettes : 3 315 114,58 €	Dépenses : 141 315,69 € Recettes : 400 233,84 €	-38 522,26 €
SPANC	Dépenses : 70 151,89 € Recettes : 74 871,41 €	Dépenses : 0,00 € Recettes : 1 380,00 €	6 099,52 €
TOTAL	Dépenses : 12 489 767,20 € Recettes : 17 224 866,58 €	Dépenses : 9 734 047,71 € Recettes : 5 901 797,85 €	902 849,52 €

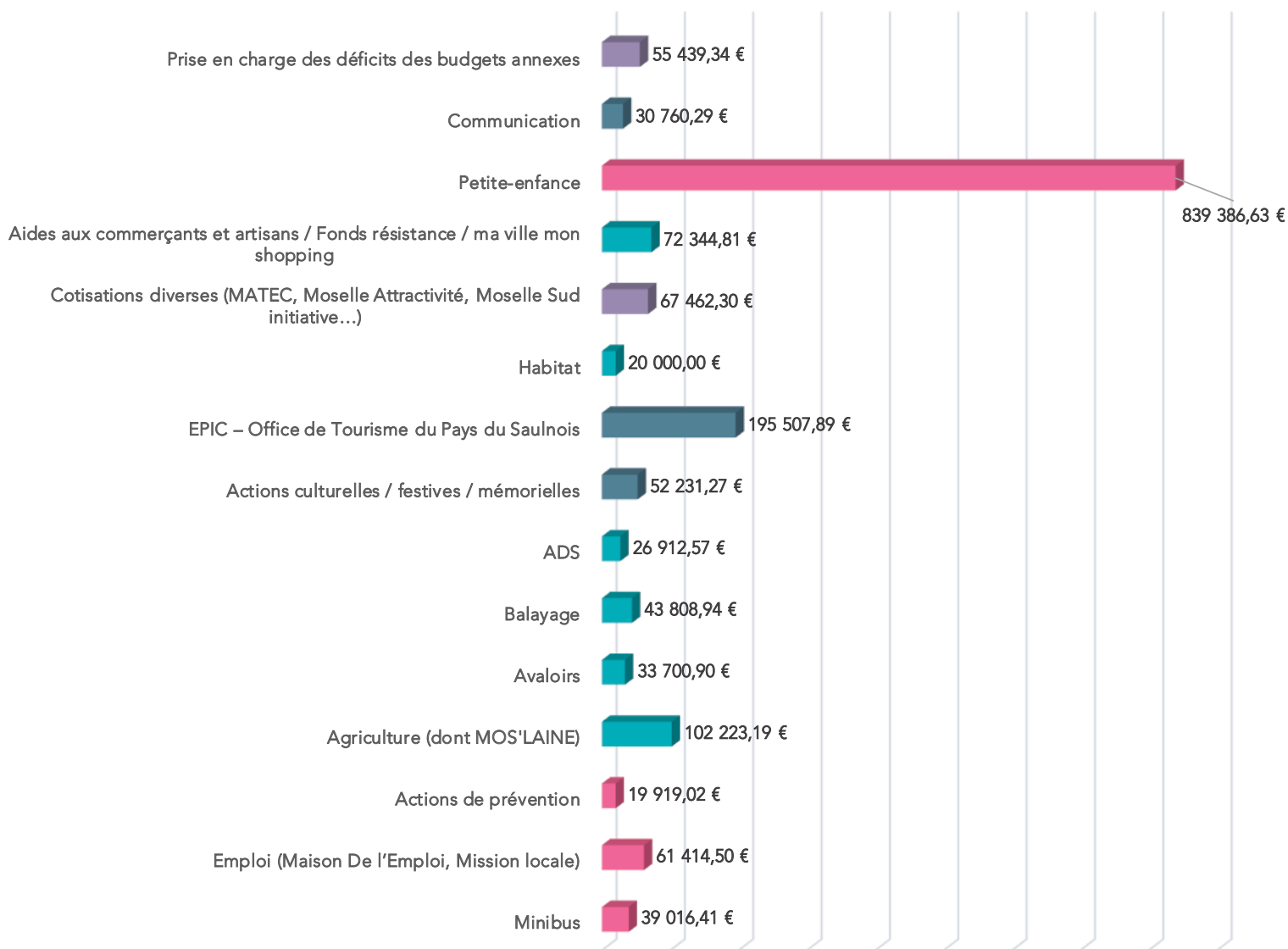
➤ Revalorisation des Attributions de Compensation inscrites au chapitre budgétaire 014

Par délibération n°CCSDCC21081A du 27 octobre 2021, l'Assemblée Communautaire a validé la revalorisation des Attributions de Compensation au profit des communes membres, à compter de 2021, passant **d'un montant total de 1.841.118,00 € à 2.254.639,00 €**, détaillées de la manière suivante :

- ▶ Montant total des AC initiales (2019) = 1.841.118 €
- ▶ Montant de la Compensation de la Part Salaires (CPS) à reverser : 395.593 €
- ▶ IFER éoliens à reverser à MALAUCOURT-SUR-SEILLE (à compter de 2021) = 17.928 €
- ▶ Montant total de la revalorisation au profit des communes membres = 413.521 €
- ▶ Montant total des AC après revalorisation = 2.254.639 €.

➤ CA 2021 du budget général - Coût net des principales opérations

Les principaux domaines d'actions en 2021



Coût net = total des dépenses – total des recettes.

 **En cours de la dette** (au 31 décembre 2021)

11 846 879,79 € capital restant dû

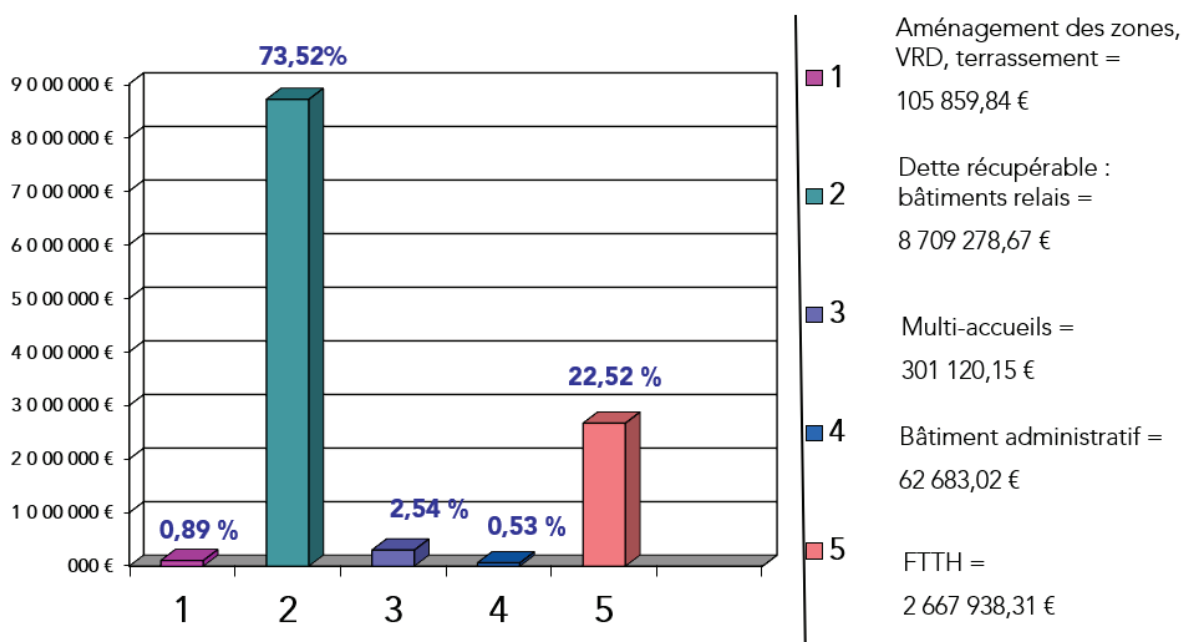
20 Nombre d'emprunts dans les différents budgets

 **Structure de la dette en % d'exposition**

100 % Fixe

2,77 % Coût moyen de la dette

NATURE DE LA DETTE AU 31/12/2021



➔ Les ratios obligatoires de la CCS - Base population DGF : 30 205 habitants)

Dépenses réelles de fonctionnement/population	215,32 €
Produit des impositions directes/population	140,87 €
Recettes réelles de fonctionnement/population	238,20 €
Dépenses d'équipement brut/population	42,50 €
Encours de la dette/population	392,22 €
Dotation globale de fonctionnement/population	28,01 €

☛ Un fonds de concours pour soutenir l'investissement des communes

Dans le cadre de sa politique de développement territorial pour la période 2020-2026, la CCS a mis en œuvre un dispositif de soutien à l'investissement de ses 128 communes membres dénommé « **Fonds de concours territorialisé** ».

L'objectif de l'instauration de ce fonds de concours est double :

☛ **Apporter un soutien financier à toutes les communes** au travers d'un fonds de concours pour des projets en investissement ne relevant pas des compétences de la CCS, mais qui concourent à atteindre des objectifs reconnus comme prioritaires à l'échelle du territoire, en particulier dans les domaines du développement durable (Plan Climat Air-Énergie Territorial, Plan Alimentaire Territorial, mobilités durables...), de l'amélioration du cadre de vie, du rayonnement et de l'attractivité territoriale **à hauteur de 5 000€**. Ce dispositif doit permettre, par effet de levier, à **engager une dynamique collective à l'échelle de l'ensemble du territoire communautaire**.

☛ **Accompagner financièrement des projets structurants ayant une vocation intercommunale portés par plusieurs communes** et qui s'inscrivent dans les grandes orientations du projet de territoire de la CCS sur la période 2021-2026, notamment sous l'angle du rayonnement extra-communautaire, à hauteur de **20 000€**.

Un budget global de **740 000 €** (640 000 € pour les projets communaux et 100 000 € pour les projets structurants) est prévu sur la durée du mandat. Un règlement détaillant les conditions d'accès à ces aides complète cette délibération.



16 communes ont bénéficié du dispositif en 2021 pour un montant de **61 383,91 €**

Maître d'ouvrage	Objet	Montant de l'opération en euros HT	Montant FDC sollicité	Montant prévisionnel à la charge de la Commune
LAGARDE	Création et aménagement d'une cuisine au Centre d'Animation Rural	10 577,56 €	5 000,00 €	5 577,56 €
MANHOUÉ	Aménagement complémentaire de l'aire de jeux	15 652,50 €	4 065,25 €	4 065,25 €
VITTEBSBOURG	Aménagement de sécurité de la rue de la	20 743,00 €	5 000,00 €	15 743,00 €
XOCOURT	Restauration de la fontaine	5 000,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
ATTILLONCOURT	Élaboration d'une carte communale	10 009,08 €	5 000,00 €	5 009,08 €
LUBÉCOURT	Travaux d'aménagement complémentaires suite à l'opération d'enfouissement des réseaux	12 455,60 €	5 000,00 €	7 455,60 €
GUÉBLANGE-LES-DIEUZE	Agencement et équipement de la salle du bâtiment communal	2 464,00 €	1 232,00 €	1 232,00 €
ABONCOURT- SUR-SEILLE	Aménagement sécuritaire	84 865,00 €	5 000,00 €	64 865,00 €
Session d'attribution du 30 juin 2021		161 766,74 €	32 797,25 €	
CHENOIS	Travaux au sein du bâtiment communal comprenant 1 logement et la mairie	16 599,54 €	5 000,00 €	11 599,54 €
SALONNES	Elaboration d'une carte communale	14 525,00 €	4 762,50 €	4 762,50 €
MAIZIÈRES-LÈS-VIC	Travaux de sécurisation du lagunage	20 230,00 €	5 000,00 €	15 230,00 €
GUÉBESTROFF	Création d'une aire de détente et rénovation du patrimoine communal	13 602,00 €	2 721,00 €	4 080,00 €
GYVRICOURT	Réfection d'un chemin rural	21 230,00 €	5 000,00 €	16 230,00 €
VANNECOURT	Élaboration d'une carte communale	7 012,50 €	2 000,00 €	3 012,50 €
BURLIONCOURT	Travaux de rénovation de la mairie	13 517,00 €	2 000,00 €	4 758,50 €
CUTTING	Travaux de rafraîchissement du lavoir communal	4 206,33 €	2 103,16 €	2 103,17 €
Session d'attribution du 15 décembre 2021		110 922,37 €	28 586,66 €	
TOTAL		272 689,11 €	61 383,91 €	

➤ 2021 – CONTRÔLE DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

CRC – Un contrôle de gestion par étapes

Par courrier du 5 mars 2021, la Chambre Régionale des Comptes Grand Est notifiait sa décision de procéder au contrôle des comptes de la CCS, à compter de l'exercice 2015, jusqu'à la période la plus récente, en application des articles L.211-3, L.211-4 et R.243-1 du Code des juridictions financières.

Encadrer le contrôle de la Chambre Régionale des Comptes a nécessité une participation active de la collectivité tout au long de l'année 2021 :

- ▶ 1^{er} avril 2021 : Entretien avec le magistrat, accompagné d'un vérificateur, expert de la comptabilité publique, et le Président de la CCS ;
- ▶ Printemps 2021 : Transmissions des questionnaires et nombreux échanges sur la plateforme dématérialisée ;
- ▶ Été 2021 : Auditions et vérifications au sein du siège administratif de la CCS ;
- ▶ 30 juillet 2021 : Entretien de fin d'instruction avec le Président de la collectivité ;
- ▶ 4 novembre 2021 : Réception du rapport d'observations provisoires, dressé à l'issue de la séance du 29 septembre 2021 (non public) ;
- ▶ 28 décembre 2021 : Transmission des réponses des Présidents successifs ;
- ▶ 25 février 2022 : Notification du rapport d'observations définitives confidentiel. La collectivité a un délai d'un mois pour adresser une réponse écrite au greffe.

A ce stade, la CCS est dans l'attente du rapport final, constitué du rapport et des réponses aux observations définitives dont la Chambre aura été destinataire, qu'il y aura lieu de présenter au Conseil Communautaire, dès sa réunion la plus proche, dans les conditions prévues par l'article L.243-6 du Code des Juridictions Financières. A l'issue, ledit rapport deviendra public et communicable à toute personne.

La mise en œuvre des 1^{ères} recommandations de la CRC

Sans attendre la communication du rapport définitif final susmentionné, la CCS s'est efforcée de mettre en œuvre les 1^{ères} recommandations de la CRC, à savoir :

- ▶ La création d'un budget annexe ZIC AMELECOURT ;
- ▶ La comptabilisation des opérations de levée d'option d'achat des contrats de crédit-bail ;
- ▶ La révision des provisions semi-budgétaires liées au risque d'irrécouvrabilité de la RIEOM.

LES MARCHÉS PUBLICS

▶ **Marchés publics et accords-cadre attribués : 9** dont 6 MAPA et 3 procédures formalisées

▶ **Marchés publics et accords-cadre reconduits : 6**

dont 4 MAPA

dont 2 procédures formalisées

À noter :

- ▶ Le marché public de **prestation de services pour la collecte et traitement des déchets** dont les 13 lots cumulés sont estimés pour **l'année 2022 à 1 959 829,50 € HT**,
- ▶ Un nouveau marché a été lancé pour **les prestations de balayage des voiries communales**,
- ▶ La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie à **9** reprises.

 86 postes pourvus

73% des postes sont occupés par des fonctionnaires titulaires

 **Comités Techniques**

4 CT ont été organisés

 **CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail)**

3 CHSCT ont été organisés



TROMBOSCOPE DES SERVICES



Jérôme END
Président



Éric MAROCHINI
Directeur Général des Services
☎ 03 87 05 80 75
administration@cc-saulnois.fr



Audrey MOLINERIS
Assistante du Président, du DGS
et Secrétaire des assemblées
☎ 03 87 05 80 75
audrey.molineris@cc-saulnois.fr

PÔLE FINANCES / RH / MARCHÉS PUBLICS



Céline PATTAR
Responsable de Pôle
☎ 03 87 05 80 73
celine.pattar@cc-saulnois.fr



Isabelle VINCENT
Ressources Humaines
03 87 05 27 13
isabelle.vincent@cc-saulnois.fr



Recrutement en cours
Ressources Humaines



Laurence SARGIS
Ressources Humaines
Finances
☎ 03 87 05 22 24
laurence.sargis@cc-saulnois.fr



Francine HENRIET
Finances
☎ 03 87 05 80 81
francine.henriet@cc-saulnois.fr



Caroline LAROSE
Marchés Publics / Conseil juridique
Schéma de mutualisation
☎ 03 87 05 80 86
caroline.larose@cc-saulnois.fr

SERVICE COMMUNICATION



Cécile CHAPUT
☎ 03 87 05 80 76
cecile.chaput@cc-saulnois.fr

PÔLE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE



Laurent MARQUES
Responsable de Pôle
☎ 03 87 05 80 89
laurent.marques@cc-saulnois.fr



Christelle DROUIN
Assistante de Pôle (50%)
☎ 03 87 05 80 82
christelle.drouin@cc-saulnois.fr



Martine FRICHE
Urbanisme / Habitat
Assistance aux communes
☎ 03 87 05 80 72
martine.friche@cc-saulnois.fr



Emmanuel FIMEYER
Urbanisme
Aide technique
☎ 03 87 05 80 68
emmanuel.fimeyer@cc-saulnois.fr



Philippe LADONET
Développement Économique
☎ 03 87 05 80 87
philippe.ladonet@cc-saulnois.fr



Darlène TOUSSAINT
Agriculture (50%)
☎ 03 87 05 80 74
darlene.toussaint@cc-saulnois.fr



Damien DEMPTE
Informatique / Réseaux
☎ 03 87 05 80 77
damien.dempt@cc-saulnois.fr



Marie DEFIVES
Travaux et patrimoine
communautaire
☎ 03 87 05 80 79
marie.defives@cc-saulnois.fr



Nicolas CERF
Chef de Projet « Petite Ville de
Demain »
☎ 06 44 78 04 93
nicolas.cerf@cc-saulnois.fr

PÔLE ENVIRONNEMENT



En cours de recrutement
Responsable de Pôle
☎ 03 87 01 90 00
dechets@cc-saulnois.fr

ÉCONOMIE CIRCULAIRE / OM



Laurent CALVET
Responsable d'Exploitation
☎ 03 87 01 89 99
laurent.calvet@cc-saulnois.fr



Catherine QUARANTA
Suivi de la redevance, facturation
Accueil
☎ 03 87 05 24 36
catherine.quaranta@cc-saulnois.fr



Françoise SAVARESE
Assistante administrative (50%)
☎ 03 87 01 97 98
francoise.savarese@cc-saulnois.fr



Élodie BALEZO
Chargé de la prévention des déchets
☎ 03 87 01 01 41
elodie.balez0@cc-saulnois.fr



En cours de recrutement
Ambassadeur du tri
☎ 03 87 01 90 01
dechets@cc-saulnois.fr

SPANC / HYDROLOGIE



Mélanie EPP
Technicienne SPANC
☎ 03 87 01 97 97
melanie.epp@cc-saulnois.fr



Françoise SAVARESE
Assistante SPANC
☎ 03 87 01 97 98
francoise.savarese@cc-saulnois.fr



Darlène TOUSSAINT
Hydrologie et GEMAPI (50%)
☎ 03 87 05 80 74
darlene.toussaint@cc-saulnois.fr

PÔLE AFFAIRES SOCIALES ET FAMILIALES



Amandine ZICCARELLI
Responsable de Pôle
☎ 03 87 05 80 80
amandine.zicarelli@cc-saulnois.fr



Christelle DROUIN
Assistante de Pôle (50%)
☎ 03 87 05 80 82
christelle.drouin@cc-saulnois.fr



Christelle COLLET
Relais Parents Assistants Maternels
☎ 03 87 01 17 88
christelle.collet@cc-saulnois.fr



Stéphane SPENLEHAUERT
Minibus de l'Emploi
☎ 06 81 85 15 85
minibus@cc-saulnois.fr

DIRECTRICES DES MULTI-ACCUEILS



Nathalie GÉRARD
Multi-accueil Pain d'Épices
Château-Salins
☎ 03 87 86 29 47
multiaccueil.chateausalins@cc-saulnois.fr



Laurence TROGRILIC
Multi-accueil Anis et Diabolo
Delme
☎ 03 87 86 45 04
multiaccueil.delme@cc-saulnois.fr



Évelyne INTRALA
Multi-accueil La Ribambelle
Dieuze
☎ 03 87 86 08 95
multiaccueil.dieuze@cc-saulnois.fr



Sylvie RONFORT
Multi-accueil Les P'tites Grenouilles
Francaltroff
☎ 03 87 86 97 40
multiaccueil.francaltroff@cc-saulnois.fr



Sandrine MOUZIN
Multi-accueil Le Jardin du Mesny
Vic-sur-Seille
☎ 03 87 01 54 87
multiaccueil.vic-sur-seille@cc-saulnois.fr

PÔLE TOURISME, CULTURE, PATRIMOINE, MÉMOIRE



Cécile CHAPUT
Responsable de Pôle
☎ 03 87 05 80 76
cecile.chaput@cc-saulnois.fr

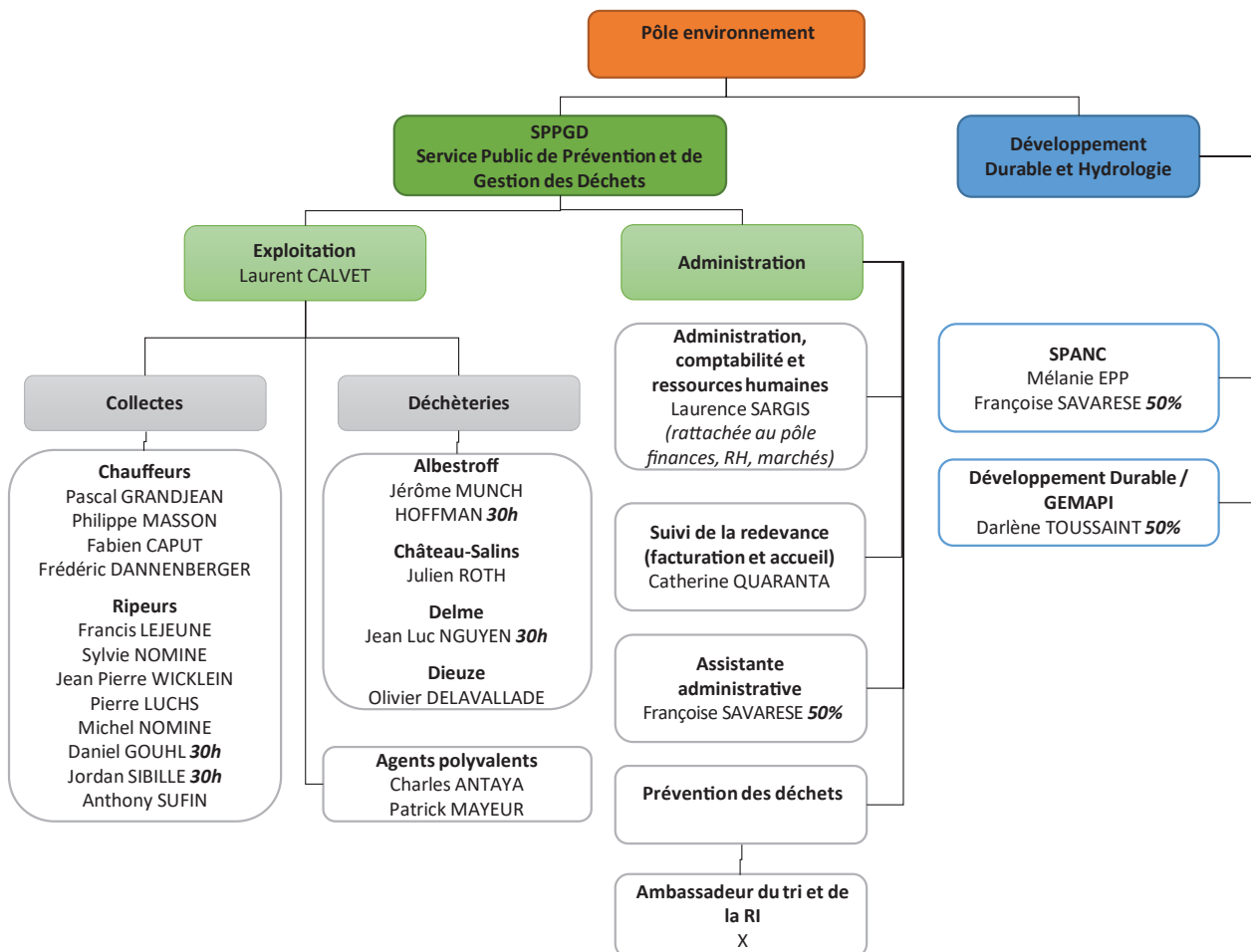
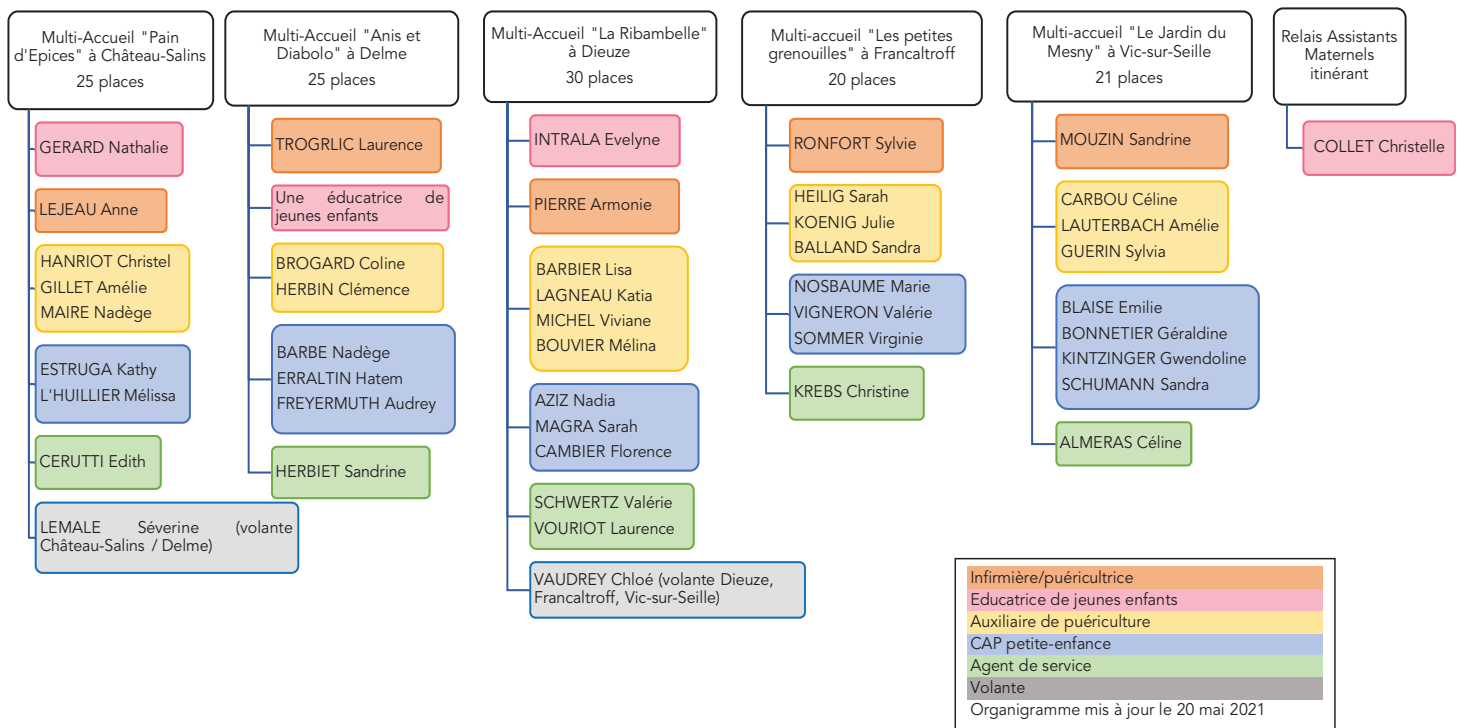


Delphine MARTIN
Accueil
Assistante de pôle
☎ 03 87 05 11 11
delphine.martin@cc-saulnois.fr



Charlène SIQUOIR
Culture et Tourisme (50%)
☎ 03 87 05 80 78
charlene.siquoir@cc-saulnois.fr

Organigramme accueil de la petite-enfance et vie familiale



SERVICES TRANSVERSAUX

Travaux et Patrimoine Communautaire
Communication



TRAVAUX ET PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

➔ L'entretien du patrimoine communautaire

Ce service assure l'entretien courant des bâtiments communautaires (1 bâtiment administratif occupé par les services de la CCS, 1 Centre Technique à Morville-lès-Vic, 5 multi-accueils, 4 déchèteries) et des équipements communautaires (zones d'activités, voie verte...). Il assure également le suivi des contrats de maintenance.

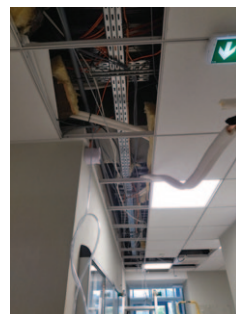
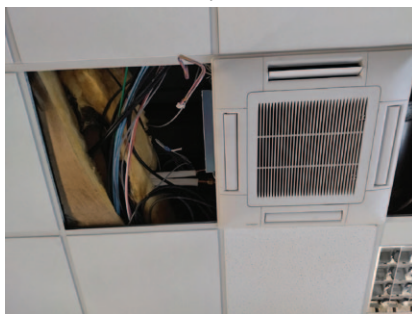
➔ Le suivi des chantiers de la CCS

Le service Travaux accompagne les projets d'investissement et assure le suivi des travaux mis en œuvre par les pôles de la CCS (relation avec les maîtres d'œuvre, suivi de chantier, réception de chantier...).

➔ Les chantiers 2021

Dans un souci d'amélioration de sa performance énergétique et pour réduire ses coûts, la CCS a mené des travaux dans plusieurs bâtiments communautaires.

- ▶ La maîtrise d'œuvre est lancée pour réaliser la réfection complète de la toiture et le remplacement des bardages en bois par un système d'isolation des façades par l'extérieur, du multi-accueil de Delme.
- ▶ Les locaux de la CCS et du Centre Technique Communautaire sont désormais équipés de pompes à chaleur réversibles pour réduire leur consommation énergétique.



- ▶ Le marché public pour la mise en place de bornes électriques a été attribué.

COMMUNICATION

➔ La communication vers le grand public

- ▶ Conception par le service communication pour tous les services de leurs supports de communication : brochures, affiches, livrets...
- ▶ Édition de deux Saulnois Mag et d'un supplément «Déchets».
- ▶ Mise à jour du site Web (arborescence, web design, contenu...) et animation de la visibilité sur les réseaux sociaux
- ▶ Travail de relation presse et revue de presse
- ▶ Organisation du Concours-Photos et sa remise des prix : ci-dessous les lauréats à Gelucourt en novembre 2021



 1 900 abonnés sur la page Facebook

 393 posts sur la page Facebook

 43 communiqués de presse rédigés

 166 articles dans la revue de presse

➔ La communication pour les élus

La base de données des élus est gérée par le service.

Le service publie des supports à l'intention des élus (Intercomm...).

➔ La communication en interne

Le service édite régulièrement le magazine interne de la CCS : C'comme Comm

PÔLE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

ADS et assistance aux communes

Habitat

Électrification

Développement économique

Agriculture

Réseaux

Mutualisation

Mobilité




URBANISME ET ADS


MISSION ADS

 **62** communes conventionnées

 **1 227** actes instruits (CU, DP, PC, PA) :
➔ de 246 actes

 **2** Accompagnements techniques
à la révision de PLU (Vic-sur-Seille et Dieuze)

 **6** Accompagnements à l'élaboration
de cartes communales (Fonteny, Lesse,
Vannecourt, Salonnnes, Molring, Puzieux)

 **2** réunions d'information en
novembre 2021, à des destinations des élus et
secrétaires de mairie



Plus de 60 élus et secrétaires de mairie ont assisté
aux réunions d'informations portant sur l'urbanisme.
À cette occasion, le guide de l'urbanisme actualisé
par le service ADS leur a été remis

MISSION ASSISTANCE ET CONSEILS AUX COMMUNES

 **67** communes conventionnées

164 heures d'intervention auprès des
communes représentant 20 jours de travail

Principaux conseils : accessibilité des ERP,
commissions de sécurité, sécurité routière,
recensement des voies communales

17 participations à des commissions de
sécurité



ÉLECTRIFICATION

Article 8

Enfouissement de réseaux existants

En 2021, **5** communes ont été subventionnées par
ENEDIS pour un montant total de **42 500,00 €**

- LUBÉCOURT : 20 460,26 €
- FRESNES EN SAULNOIS : 7 459,34 €
- LÉNING : 4 489,63 €
- VIC-SUR-SEILLE : 7 955,94 €
- RÉNING : 2 134,83 €

Redevance de concession R1 - 2021

5 717,00 € : subvention annuelle versée par ENEDIS,
à la Communauté de Communes du Saulnois pour
financer le suivi administratif du service électrification
aux communes.

HABITAT

La CCS abonde le programme « Habiter-Mieux », à hauteur de 500 € par dossier subventionné par l'ANAH. En moyenne, ces projets ont induit en 2021 plus de 1 320 000 € de travaux TTC et 18 850 € de subventions par propriétaire, soit un taux moyen de subventions de 40%.

 **17** dossiers ont bénéficié d'aides de la part de CCS à hauteur de 500 €/dossier
Soit un total de **8 500 €**

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les 7 zones économiques et commerciale

ZAC FRANCALTROFF

SURFACE : 5,9 Ha
dont 2,93Ha disponibles



LIMONADERIE GEYER

SURFACE : 4,8 Ha

ZAC DELME

SURFACE : 5,1 Ha



ZIC AMELÉCOURT

SURFACE : 4,4 Ha
dont 3,01 Ha disponibles



ZAC MORVILLE-LÈS-VIC

SURFACE : 39,1 Ha
Aucune disponibilité



ZAC LA SABLONNIÈRE

SURFACE : 9,89 Ha (tranche 1 + lotissement)
dont 3,05 Ha disponibles



ZAC DIEUZE NORD-EST

SURFACE : 12,3 Ha
Aucune disponibilité



Commercialisation des zones

Lotissement Artisanal de la Sablonnière :

- ▶ Vente de terrain à l'entreprise à Méca Services - Maintenance et réparation de matériel agricole, espaces verts et jardinage.

Zone de Francaltroff :

- ▶ Location d'une cellule de l'hôtel d'entreprises à l'entreprise Mécanique du Saulnois ;
- ▶ Rachat du crédit bail par anticipation du bâtiment par l'entreprise Pro Contrôle.

Zone Nord-Est de Dieuze :

- ▶ Vente de terrain à Monsieur Franck MENNEL pour l'implantation de locaux artisanaux.

Zone de Morville-lès-Vic

- ▶ Rachat par la CCS du terrain Hom Avenir ;
- ▶ Vente de terrain à l'entreprise Hexagrain - Négoce en produits de protection des plantes, engrais, semences et collecteur de céréales ;
- ▶ Vente de terrain à l'entreprise ETR Blaisin - Travaux publics ;
- ▶ Vente de terrain à l'entreprise Torailles Toitures - Charpentes, ossatures et bardages bois.


Zone de Delme :

- ▶ Reprise du bâtiment des NMA - Llopis en pleine propriété et revente à l'entreprise Colsenet Affûtage ;
- ▶ Rachat de 16 088 m² de terrains, destinés à l'installation de porteurs de projets industriels et/ou artisanaux, suite aux négociations engagées avec la SAFER.

Zone d'Amelécourt :

- ▶ Lancement de la déclaration de projet permettant l'urbanisation de la zone à des activités d'artisanat de services et tertiaires.

 **43** entreprises
en activité sur les zones
communautaires

 **992** emplois répartis sur les
zones

 **COTISATIONS**

43 280 € à Moselle
Attractivité

13 632€ à la Plate-forme
Initiative Moselle Sud

(8 632 € au fonds de dotation
des prêts et 5 000 € pour le
fonctionnement)

ma ville mon shopping

Mon Territoire, Saulnois



Signature de la Convention "Ma ville, mon shopping" avec le groupe La Poste, le 26 octobre 2021, à l'occasion d'une soirée de présentation du dispositif.

Plus de 80 producteurs, artisans et commerçants étaient présents à cette occasion.

Le 15 décembre 2021, cette plate-forme comptait déjà plus de 50 boutiques du Saulnois en ligne.

➔ Mesures de soutien exceptionnelles liées à la Crise Sanitaire

Depuis le premier confinement, la Communauté de Communes a octroyé des reports de loyers à certaines entreprises et sous certaines conditions. Un accompagnement individualisé pour plus d'une centaine d'entreprises du territoire, a été mené, pour les orienter dans les dispositifs d'aides d'État, régionales et bancaires.

Pour soutenir les entreprises et associations faisant face à des difficultés de trésorerie, la CCS a engagé, une enveloppe de 58 206 € (sur la base de 2 € par habitant) pour abonder au Fonds Résistance, au même niveau que celui de la Région Grand Est, du Département de la Moselle et de la Banque des Territoires.

Ce fonds a été octroyé à 8 entreprises du territoire, qui ont pu bénéficier de 127 640 € d'avances remboursables. Le dispositif a pris fin en juin 2021.

➔ Déploiement de la plate-forme de e-commerce locale Ma Ville Mon shopping

Fin 2020, la Communauté de Communes du Saulnois a participé au dispositif "J'achète Moselle Sud" en contribuant à la bonification des achats sur cette plate-forme à hauteur de 76 000 €.

Pour capitaliser sur la réussite de cette initiative et accélérer la digitalisation des commerces du Saulnois, la CCS a financé la mise en place d'une plate-forme de consommation locale de type marketplace avec "Ma Ville Mon Shopping", filiale du Groupe La Poste.

Cette solution de boutique en ligne permet aux commerçants, artisans, producteurs locaux du Saulnois, de bénéficier des solutions suivantes :

- ▶ Une boutique en ligne
- ▶ Une simplification des ventes
- ▶ Des solutions de livraisons facilitées

Et pour le client :

- ▶ La possibilité de consommer « local » et citoyen
- ▶ De commander ses produits préférés à toute heure
- ▶ De profiter de service en click and collect ou d'être livré directement chez soi par son facteur.

Cette démarche s'est traduite également sur le terrain par l'accompagnement individualisé des commerces et des producteurs, à la création de leur e-boutique, par les agents de la CCS.

Les Unions Commerçantes, Industrielles et Artisanales du Saulnois se sont largement impliquées et ont participé au déploiement de cette solution de e-commerce, à travers des actions de promotion (sacs à pain) et l'ACAD de Dieuze a mis en place une tombola avec 10 000 € de bons d'achats à dépenser également sur mavillemonshopping.fr.

ma ville mon shopping
Mon Territoire, Saulnois

**BON DE RÉDUCTION
SPÉCIAL LANCEMENT**

15 €
offerts à partir de **30 €**
d'achats* sur :

www.mavillemonshopping.fr/fr/partenaires/saulnois

CODE : JADORELESaulnois

*Bon de réduction valable pour les 130 premières commandes, à partir du 15 décembre 2021, sur le site : www.mavillemonshopping.fr/fr/partenaires/saulnois
(Offre non cumulable avec d'autres réductions en cours, uniquement sur les boutiques proposant le paiement en ligne, limitée à une offre par foyer)

Click & Collect  Livraison
128 communes
du Territoire



➔ La CCS prend part au développement de la SCIC MOS'Laine

Le projet Défi-Laine, auquel la CCS était associée a pris un virage important. La SCIC MOS-Laine a été constituée par un groupement d'éleveurs ovins originaires du Saulnois et du pays de Sarrebourg représentant ensemble 80% du cheptel mosellan, pour créer une unité de transformation de la laine de moutons produite localement.

MOS-LAINE



Le Conseil Communautaire a validé le soutien du projet de la SCIC MOS-Laine au regard de son triple intérêt environnemental, économique et agricole pour le territoire du Saulnois, en participant par un apport au capital de la SCIC MOS-Laine à hauteur de 50 000,00€, équivalent à la contribution de la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud qui possède sensiblement le même nombre d'éleveurs ovins que le territoire du Saulnois (92 pour la CCSMS et 88 pour la CCS dont 4 élevages de Mérinos).

➔ Soutenir nos commerçants et artisans et TPE

La Communauté de Communes du Saulnois, dans le cadre de son programme d'aide aux commerçants et artisans pour la période 2020-2026, a continué à soutenir les commerçants et artisans du territoire en octroyant des aides financières portant sur :

- ▶ La sécurisation et amélioration de l'accessibilité ;
- ▶ La rénovation des vitrines et façades ;
- ▶ La modernisation des locaux d'activités et des équipements professionnels (y compris véhicules de tournées utilitaires).



13 entreprises
soutenues

Pour un montant total de



35 310,25 €



Economiz-Erosi - achats groupés et espace co-working



Topogis - Bureau d'études en topographie



Empreinte - Magasin de chaussure



L'embellie - Restaurant



Les pneus du Saulnois - réparations automobiles



Ciel expertises - Diagnostics immobiliers



Garage Perrin - Réparation et vente automobile



L'arsenal - Distillerie et brasserie



Automobile du faubourg
Réparation et vente automobile



AquaDulce - Traitement de l'eau



Sivihe - Protection incendie



Entreprise BALEZO GUERET
Charpentes et couvertures.



Gabcha - E-commerce de produits locaux

AGRICULTURE ET DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS AGRICOLES

La Communauté de Communes du Saulnois soutient une agriculture diversifiée, durable, performante et qui cherche à répondre à la demande des consommateurs locaux. La CCS développe des actions en faveur d'une agriculture durable contribuant à l'amélioration du bilan écologique, de la qualité de ses ressources et du maintien de la pluralité des paysages de son territoire.


➔ Un soutien accru à l'agriculture

Un nouveau programme d'aide spécifiquement dédié au monde agricole a été validé par le Conseil Communautaire.

La CCS accompagne, ainsi, les agriculteurs dans leurs investissements à travers une aide financière directe spécifiquement orientée, en 2021, sur le « Soutien aux agriculteurs au titre du maintien des élevages dans le Saulnois ». Dans le cadre de cette enveloppe dédiée de 30 000€, plusieurs agriculteurs ont ainsi pu être aidés à hauteur de 20% dans la limite des règles de cumul du cadre réglementaire, sur leurs investissements de 2 500€ HT minimum.

Ce dispositif a été présenté, en amont, aux Jeunes Agriculteurs à l'occasion de visites de fermes réparties sur l'ensemble du territoire.

 **14** dossiers éligibles

dont 8 validés ayant perçus la subvention
Pour un montant total de
 **17 671,88€**



EARL du Point du Jour à Bioncourt



GAEC REFF à Vahl-lès-Bénéstroof



Jérôme MELY à Léning



GAEC du Bassin à Bermering



EARL d'Alincourt à Bioncourt



Xavier RICATTE à Frémery



GAEC de la Promesse à Bourdonnay

➔ Vers une démarche de Projet Alimentaire Interterritorial

Soucieuse de valoriser ses nombreuses productions locales, la Communauté de Communes du Saulnois s'est engagée dans une démarche de Projet Alimentaire Interterritorial avec les territoires voisins du Pays de Sarrebourg et de Phalsbourg.

Cette initiative vise, entre autre, à relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans nos territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, en développant les circuits courts ou l'usage de produits locaux dans les cantines.



➔ PSE : Paiement pour Services Environnementaux

La CCS a été retenue dans le cadre de l'appel à projet « PSE ».

Les Paiements pour Services Environnementaux (PSE) visent à rémunérer les agriculteurs pour des actions qui contribuent à restaurer ou maintenir des écosystèmes.

La CCS a choisi de mettre en place ce dispositif gagnant/gagnant, sur ses aires d'alimentation de captages d'eau potable dit "Grenelle", c'est à dire très sensibles aux pollutions. Elle sera à ce titre l'interface entre les agriculteurs qui porteront des projets en faveur de la restauration de la qualité de l'eau et de l'État qui financera en partie ces initiatives.

RÉSEAUX

➔ Le réseau Très Haut Débit s'étend désormais sur tout le Saulnois

L'ensemble du territoire du Saulnois est désormais couvert par la fibre optique, avec la mise en service en 2021 de la plaque de Dieuze et de la plaque d'Ommeray. Ce sont plus de 17 000 prises qui sont désormais éligibles aux ouvertures commerciales des fournisseurs d'accès à Internet. La Communauté de Communes du Saulnois a contribué au financement de cet investissement, à près de 10 millions d'euros, auprès du Syndicat Mixte Moselle Fibre qui associe le Conseil Départemental de la Moselle et des Communautés de Communes Mosellanes.

Le Très Haut Débit permet d'avoir accès à tous les services existants (télévision, internet, téléphonie) et de télécharger ou transférer les données numériques plus rapidement qu'avec l'ADSL.

Cet aménagement numérique permet également de faciliter le télétravail, le maintien à domicile, la gestion à distance de son domicile (surveillance, domotique...) et de nombreux usages à venir.

Un retour financier sur investissement est reversé par Moselle Fibre.

Le retour financier 2021 pour la Communauté de Communes s'élève à : 15 435 prises x 10 € = 154 350 €

MEMBRES DE MOSELLE FIBRE	
Membres titulaires	Membres suppléants
Jérôme END Président	Christelle BOFFIN Membre de la commission « Schéma de mutualisation, réseaux et mobilité »
Nicolas KARMANN Vice-Président en charge du Schéma de mutualisation, réseaux et mobilité	Michel RAMBOUR Membre de la commission « Schéma de mutualisation, réseaux et mobilité »



➔ Services dédiés à la CCS

La Communauté de Communes du Saulnois dispose de son service informatique.

- ▶ Sig (mise à disposition aux mairies de divers plans) sur QGIS
- ▶ Assistance technique du personnel CCS
- ▶ Installation de nouveaux ordinateurs, maintenance
- ▶ Suivi commande consommables
- ▶ Maintenance d'application web
- ▶ Migration des PC Windows 7 sur Windows et Changement des disques SSD

MOBILITÉ

➔ Développer les mobilités durables

La CCS dispose désormais de la compétence facultative dite « mobilité* ». * hors transports scolaires et interurbains.

Cette compétence est établie avec les objectifs de :

- Positionner la CCS comme un acteur de la mobilité du territoire afin de réduire la dépendance à la voiture, de soutenir les actions ou services existants sur son territoire ;
- Favoriser l'usage de l'énergie verte par l'implantation de projets tels que les stations multi-énergies ou bornes de recharge pour véhicules électriques ;
- Assurer un rôle de coordinateur de la mobilité au sein du territoire et d'interlocuteur privilégié auprès de la Région Grand Est et des AOM (Autorités Organisatrices de la Mobilité) limitrophes.



La CCS s'est également inscrite dans les appels à projet « Territoires d'Expérimentation de Nouvelles Mobilités Durables – France Mobilités » (TENMoD) porté par l'ADEME.

Elle en est d'ailleurs lauréate depuis début octobre 2021, ce qui lui permettra de bénéficier d'un soutien financier mais également d'un appui technique à l'élaboration et à la mise en œuvre de son futur plan de mobilité simplifié.

MUTUALISATION

➔ La construction d'un nouveau schéma de coopération avec les communes

Un questionnaire pour connaître les besoins des communes a été élaboré et a permis de bâtir un programme autour de :

1. La volonté de créer un service commun de secrétariat de mairie pour les communes volontaires.
2. L'organisation de groupements de commandes (prestations de services et achat de fournitures diverses) pour le compte des communes, notamment en matière d'entretien de l'éclairage public, d'achat de matériel informatique et de logiciels.
3. La création d'un site Internet communautaire intégrant un portail web pour chaque commune. Il permettra d'améliorer la communication à destination des habitants et usagers.
4. La maintien sur le plan environnemental, d'accompagnement des services techniques des communes, en organisant des sessions de formation «Certiphyto» en partenariat avec la FREDON Grand Est.

➔ La constitution de commandes groupées avec les communes

Les statuts de la CCS ont été modifiés et prévoient désormais que des groupements de commandes puissent être constitués entre les communes membres et notre EPCI.

Les groupement de commandes, mis en place, poursuivent un double objectif : profiter d'économies d'échelle et mutualiser les tâches.

La CCS devient coordonnatrice des groupements d'achats. Les communes ayant délibéré pour avoir recours à ce service, peuvent l'actionner à la carte.

 **66** communes
ont délibéré pour avoir
recours à ce service

➔ Un cycle de formations pour professionnaliser les agents territoriaux du Saulnois

La CCS s'est associée au CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) pour programmer 14 formations destinées aux agents territoriaux des communes membres du Saulnois (secrétaires de mairie et agents techniques), autour de 3 domaines d'intervention :

- Administratif
- Technique
- Sécurité



MUTUALISATION

➔ Balayage des voiries



101 communes ont eu recours au service balayage

1 346 km de voiries balayées

La Communauté de Communes du Saulnois propose à ses communes membres, un service de balayage des voiries.

Cette prestation était réalisée jusqu'en 2021, par voie de convention, avec l'EPSMS d'Albestroff, qui utilisait la balayeuse achetée par la CCS.

Depuis le 1^{er} septembre 2021, suite à l'arrêt consenti d'un commun accord, cette prestation par l'EPSMS d'Albestroff, le service est assuré par deux entreprises distinctes, via une commande publique :

- Communes des anciens cantons de Château-Salins et Delme : Entreprise Vialysse
- Communes des anciens cantons d'Albestroff, Dieuze et Vic-sur-Seille : Entreprise Suez



73 communes ont eu recours à ce service

4 301 avaloirs nettoyés



➔ Entretien et de curage des avaloirs et dessableurs

Les communes peuvent également bénéficier d'un service d'entretien et de curage des avaloirs et dessableurs. La prestation est actuellement confiée à l'entreprise MALEZIEUX.

➔ Broyeur à végétaux



Un broyeur à végétaux permet aux communes de transformer leur déchets verts de taille pour réaliser du paillage. Hélice Saulnoise est en charge de la prestation de service.

En fin d'année, les élus communautaires ont validé le principe d'une cession à l'association Hélice Saulnoise, du broyeur à végétaux sous une forme à convenir, mais neutre. Le broyeur pourra être ainsi utilisé pour les communes, les associations, les entreprises mais aussi les particuliers, via cette association qui participe à l'économie sociale et solidaire du territoire.

➔ Assistance Informatique aux mairies par la CCS

- Plus de **120 Télé assistances** pour des problèmes diverses sur le matériel informatique des mairies ou pour l'installation de logiciels.
- Fourniture de certificats électroniques aux Maires : 38 nouveaux certificats électroniques RGS** délivrés
- Portail S2low : **113 utilisateurs** dont 10 syndicats et l'Office de Tourisme du Pays du Saulnois.

PÔLE ENVIRONNEMENT

Collecte des déchets et Économie circulaire

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)


Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des inondations (GEMAPI)

Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET)



 **5** camions de collecte en régie et
2 flux de déchets collectés en porte-à-porte
4 déchèteries communautaires
 **14 000** bacs de collecte

4 700 tonnes d'ordures ménagères résiduelles collectées

 **2 200** tonnes de recyclables secs hors verres (sacs jaunes) collectées

1 200 tonnes de verre collectées



Pour l'année 2021, on note :

- ▶ Une stabilisation de la collecte des ordures ménagères résiduelles autour de 4 700T ;
- ▶ Une augmentation de la collecte sélective en porte-à-porte, due notamment aux extensions de consignes de tri mises en place le 1^{er} janvier 2020 (+ 100 tonnes) ;
- ▶ Une augmentation de la collecte du verre (+ 100 tonnes) ;
- ▶ L'adoption d'une révision des tarifs applicables en 2022.

➔ Les principales opérations menées en 2021 par le service public de prévention et de gestion des déchets de la Communauté de Communes du Saulnois se sont concentrées sur :

- ▶ Le service s'est engagé dans la promotion du compostage individuel en vendant à tarif préférentiel des composteurs en bois conçus par STV Eco, entreprise d'insertion. La vente de composteurs a augmenté de 20% entre 2020 et 2021
- ▶ La déchèterie d'Albestroff s'est dotée d'une benne Éco-mobilier. À présent, les quatre déchèteries du Saulnois permettent de recycler les éléments de mobilier hors d'usage.
- ▶ Une nouvelle BOM (Benne à ordures ménagères) de 26T a été commandée. Elle servira à la collecte des ordures ménagères résiduelles. Ses couleurs ont été pensées dans l'esprit de la promotion et de la réduction des biodéchets à la source dans laquelle s'est engagée la collectivité.
- ▶ Les consultations, en vue du renouvellement des marchés publics, au 1^{er} janvier 2022 ont été publiées. Le service a dû s'adapter aux augmentations conséquentes des coûts de traitement des déchets.

➔ Plan de Prévention des Déchets

Réduire la nocivité et la quantité de déchets à la source, tel est le principal objectif de la Communauté de Communes du Saulnois, dans le cadre de son programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés pour la période 2019-2024.

Encore impactée par la crise sanitaire, cette année 2021 a nécessité de s'adapter, en limitant l'organisation d'ateliers et leurs nombres de participants, tout en privilégiant une communication numérique.

Objectifs : Sensibiliser le plus grand nombre d'habitants du Saulnois, sur des gestes de réduction des déchets et mettre en avant les actions menées par la Communauté de Communes du Saulnois, ainsi que celles proposées par les acteurs du territoire.

Une communication numérique développée

- ▶ Poursuite de la diffusion de la « Lettre du Tri et de la Prévention des déchets » (newsletter mensuelle).
- ▶ Appui au développement de la page Facebook de la Communauté de Communes du Saulnois, avec la réalisation de 66 posts traitant de la prévention des déchets.

- ▶ Appui à l'animation de la page Facebook « Zéro Déchet Saulnois », gérée par des habitants du Saulnois. Plus de 100 membres.
- ▶ Contribution à la WEB TV du Saulnois et environs par le développement de vidéos en ligne des guides composteurs du Saulnois.

Des actions au service de l'environnement et des usagers :

- ▶ Opération de distribution d'un kit d'une couche lavable sur demande pour les nouveaux parents du Saulnois ;
- ▶ Opération de collecte des sapins de Noël en déchèterie et distribution gratuite de broyat début février 2021 ;
- ▶ Opération de distribution gratuite de compost, 2 fois par an, dans les 4 déchèteries du Saulnois ;
- ▶ Présence des guides composteurs pailleurs sur de nombreuses manifestations du Saulnois afin de répondre à toutes les questions des usagers relatives au compostage et au paillage ;



- ▶ Formation des éco-délégués des collèges d'Albestroff, Château-Salins et Dieuze.



Collecte de sapins
dans les déchèteries du **Saulnois**

STOP AU BRÛLAGE. PLACE AU PAILLAGE

Apportez vos sapins naturels sans les décorations au cours du mois de janvier dans l'une des 4 déchèteries du **Saulnois**

Vos sapins seront broyés fin janvier/début février par **Hélène Saulnoise** et vous pourrez récupérer le broyat*

*Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire et des volumes de broyat disponibles

• Besoin de conseils sur la valorisation de vos déchets végétaux dans votre jardin ?
Contactez les Guides Composteurs Pailleurs du **Saulnois**
Tél. 03.87.01.90.01 - Email : guides.composteurs@cc-saulnois.fr

RENSEIGNEMENTS
Thomas DETHOREY / Chargé de prévention des déchets
Tél. : 03.87.05.24.36 / thomas.dethorey@cc-saulnois.fr



COUCHES LAVABLES
Il suffit d'essayer...

Bénéficiez d'une couche lavable OFFERTE pour votre enfant de 0 à 1 an

(sous la forme des stocks disponibles)

+ économique + écologique + sain pour bébé

Une occasion de tester, avant de choisir par la suite le modèle qui vous convient le mieux

RENSEIGNEMENTS
www.cc-saulnois.fr
thomas.dethorey@cc-saulnois.fr
03.87.05.24.36

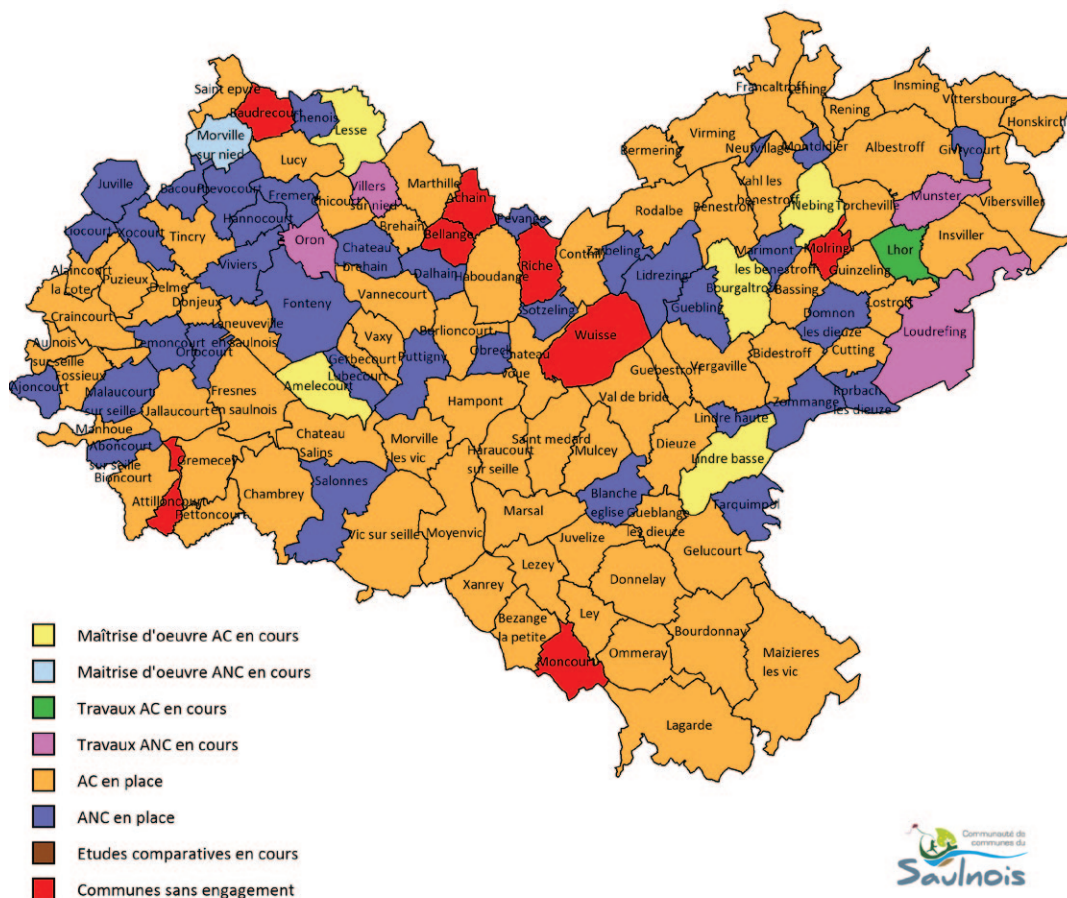


SPANC ET HYDROLOGIE

Le nombre d'habitations desservies par l'assainissement non collectif est estimé en 2021 à **2 738**, pour un nombre total de résidents sur le territoire estimé à **6 571 habitants**.

Le taux de couverture de l'assainissement non collectif (population desservie rapportée à la population totale du territoire couvert par le service) est de 22,8% au 31 décembre 2021.

ETAT DE L'ASSAINISSEMENT DANS LE SAULNOIS



➔ Les contrôles SPANC en 2021

Nature du contrôle		Quantité
Permis de construire	Exécution	17
Permis de construire	Conception	17
Réhabilitation vente	Exécution	20
Vente	Diagnostic (intervention nouvelle)	25
Vente	Diagnostic (actualisation des documents existants)	13
Réhabilitation écart	Exécution	0
Bon fonctionnement à 10 ans		58
Commune	Conception Morville-sur-Nied	48
Communes réceptionnées dans le cadre de l'AMO aux communes	Salonnes (67) et Oron (29)	96
TOTAL		294

➔ GEMAPI

La Communauté de Communes du Saulnois possède la compétence « GEMAPI » (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations) depuis le 1^{er} janvier 2018. Cette compétence créée par la loi de modernisation de l'action publique du 27 janvier 2014 concerne la préservation et la restauration des milieux aquatiques et des ouvrages de protection contre les inondations.

Le produit de la **taxe GEMAPI** en 2021 s'est élevé à **100 000 €**.

De nouveaux transferts d'items au SDEA

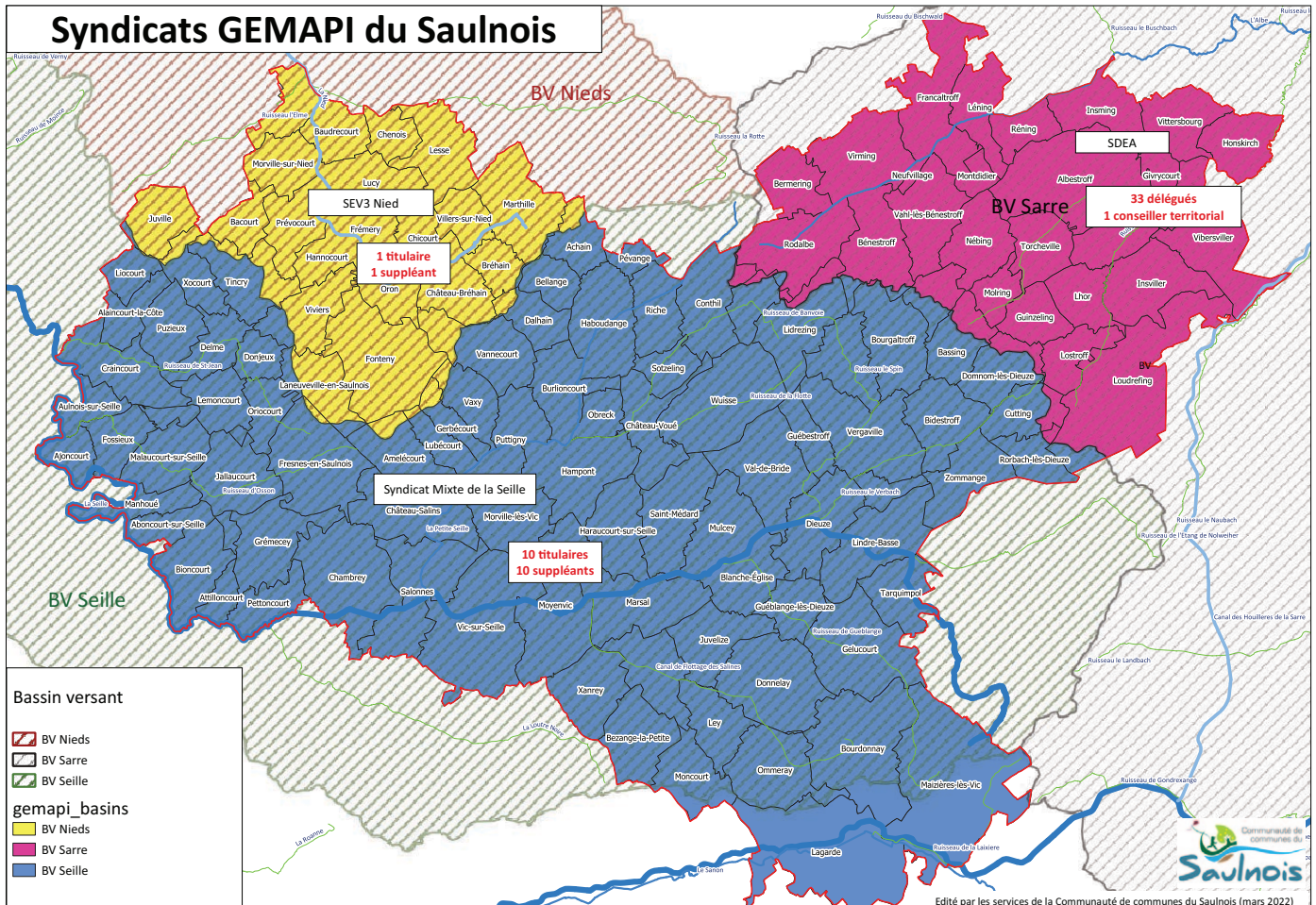
Compte tenu de l'exposition au risque inondation des bassins de l'Albe et de la Rose, fortement impactés par des épisodes de crues au cours de l'été 2021, l'assemblée délibérante a décidé de transférer 3 items supplémentaires au SDEA, pour anticiper les risques de crues et inondations, à savoir :

- 2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- 5° La défense contre les inondations et contre la mer ;
- 8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides.

La fusion des 3 syndicats de la Seille

En vertu de sa compétence "Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations (GEMAPI)", la CCS a approuvé la fusion des 3 syndicats de la Seille en un Syndicat Mixte fermé dénommé SYNDICAT MIXTE DE LA SEILLE (SYM SEILLE). Le SYMSEILLE a pour objectif la réalisation d'études et de travaux de gestion courante des cours d'eau (lit, berges, ripisylves, embâcles...), exécutés dans le cadre d'un plan pluriannuel de gestion en concertation avec les EPCI pour lesquels il exerce la compétence GEMAPI.

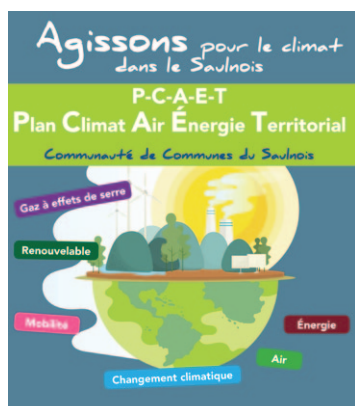
La Présidence est assurée par Gaëtan ALBRECH, 1^{er} adjoint au Maire de Chambrey. Le siège de ce syndicat est situé à Nomeny.



PCAET (PLAN CLIMAT AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL)

Le PCAET est un outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur leur territoire. En 2021, la CCS a établi la stratégie de son PCAET. Il se décline en 5 orientations :

- ▶ Une collectivité exemplaire engagée dans la stratégie ▶ événements et campagnes d'informations... ;
- ▶ Un territoire sobre en énergie qui tend vers l'autonomie énergétique ▶ développer un service d'accompagnement complet à la rénovation énergétique des logements... ;
- ▶ Un territoire adapté aux changements climatiques, garant du bien-vivre pour ses habitants ▶ aides financières pour une agriculture durable... ;
- ▶ Accroître l'économie du Saulnois pour un territoire attractif innovant et durable ▶ développer une alimentation locale et durable... ;



- ▶ Une mobilité durable répondant aux besoins du territoire ▶ élaborer un plan de mobilité répondant aux enjeux du Saulnois....

Ces orientations se déclinent en 40 actions.

Pour parvenir à la reconnaissance de ses objectifs, la Communauté de Communes du Saulnois s'est engagée dans une démarche Cit'ergie, portée par l'Agence de l'Environnement et de maîtrise de l'Énergie (ADEME).

DÉVELOPPEMENT DURABLE

➔ Le réseau FAIRE pour accompagner la rénovation énergétique

Depuis 2009, la Communauté de Communes du Saulnois conventionne avec l'ADIL 57, qui assure les missions d'un Espace Info Énergie (EIE) sur le territoire du Centre de la Moselle.

Le Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique a pour objectif d'impulser une nouvelle dynamique territoriale de rénovation énergétique, mobilisant l'ensemble des échelons de collectivités territoriales et les réseaux professionnels, en s'appuyant sur le réseau FAIRE. Le programme a permis d'accompagner dès 2021 plus efficacement les ménages et les acteurs du petit tertiaire privé, vers la rénovation énergétique. Il propose aux ménages un parcours d'information et de conseils neutres et gratuits et un parcours d'accompagnement pour la rénovation énergétique.



☎ 156 contacts pour un premier niveau d'information

👤 78 conseils approfondis

🏠 6 visites à domicile pour une rénovation globale

👥 6 permanences à la CCS

7% des consultations émanent du territoire du Saulnois alors que le Saulnois ne représente que 5% de la population couverte de l'ensemble des territoires couverts par l'ADIL

2 910,30 € Montant de la participation annuelle de la CCS

PÔLE AFFAIRES SOCIALES ET VIE FAMILIALE

Petite Enfance et Vie Familiale

Emploi, Formation et Insertion Professionnelle

La Prévention



PETITE ENFANCE ET VIE FAMILIALE

Structures	Taux d'occupation moyen	Nombre d'enfants inscrits
MA Château Salins	72 %	76
MA Delme	84 %	52
MA Dieuze	83 %	111
MA Francaltroff	76%	61
MA Vic-sur-Seille	83%	58
TOTAL	79,6%	358



➔ Les actions en 2021

Engagement dans la Convention Territoriale Globale (CTG), avec la CAF de la Moselle et la MSA.

► La CTG est un nouvel instrument national des CAF qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et surtout la coordination des actions en direction des familles à l'échelle d'un territoire.

► Construite autour d'un diagnostic partagé, puis d'orientations stratégiques et d'un plan d'actions sur 5 ans, la CTG du Saulnois constitue un véritable projet social de territoire incluant 11 thématiques dans le champ du social : petite-enfance, parentalité, enfance et jeunesse, handicap, animation de la vie sociale, accès aux droits, prévention, santé, logement et habitat, mobilité, emploi et insertion.

 1 350 478€

Volume financier annuel réparti pour l'accueil collectif des jeunes enfants, pour le RPE, pour le temps libre des enfants et des familles, pour l'accompagnement social ainsi que pour les établissements d'accueil du jeune enfant.

34 Partenaires signataires (dont la CCS, la CAF, la MSA, des communes ou syndicats scolaires)



► **Mise à jour des protocoles sanitaires** en fonction des consignes gouvernementales et/ou de la Protection Maternelle et Infantile de la Moselle ;

► **Réunions mensuelles** petite-enfance **en présence des 5 directrices** des 5 structures et de la responsable de pôle ;

► **Travail sur la mise en place du protocole de mise en sûreté des 5 établissements avec le PSIG de Sarrebourg**

PETITE ENFANCE ET VIE FAMILIALE

La formation des professionnelles de la petite-enfance au sein des multi-accueils

43 professionnelles ont participé aux formations suivantes :

- ▶ Les gestes de premiers secours ;
- ▶ La manipulation des extincteurs et l'évacuation des locaux ;
- ▶ L'hygiène alimentaire en distribution de repas ;
- ▶ Accompagner les émotions de l'enfant ;
- ▶ Les activités sensorielles chez les tout-petits.

Elles ont également travaillé autour de thématiques liées à l'accueil des enfants telles que l'allaitement maternel et les bienfaits de la lecture dès la toute petite enfance.

👉 Le Relais Petite Enfance

- ▶ Le Relais Parents Assistants Maternels (PRAM) a pris sa nouvelle dénomination : **Relais Petite Enfance (RPE)** ;
- ▶ Les **45 animations collectives** délocalisées sur l'ensemble du territoire de la CCS à destination des enfants accompagnés de leurs parents ou assistants maternels ont été fréquentées par : **125 enfants, 64 parents et 16 assistants maternels** ;



- ▶ **40 rendez-vous d'information et conseil** sur la vie du contrat de travail de l'assistant maternel ont été réalisés ;

- ▶ **8 sessions de formation** ont eu lieu dans le Saulnois et ont concerné **23 assistants maternels** du territoire ;



- ▶ **5 269** contacts téléphoniques pour des renseignements (recherche d'un mode d'accueil, question sur la vie du RPE, question juridique et droit du travail, agrément, métier de la petite-enfance...) ;

- ▶ **3 soirées d'information à destination des assistants maternels ont été organisées :**

- 👉 Ateliers de création de produits ménagers,
- 👉 L'administration des médicaments en présence de la Cadre de Santé de la Protection Maternelle et Infantile,
- 👉 Une Soirée «Bien-être» à l'occasion de la journée nationale de l'assistante maternelle.

L'EMPLOI, LA FORMATION ET L'INSERTION



Un nouveau flochage du véhicule a été réalisé pour rendre ce service plus visible et réceptionné en février 2021.

 **Service Minibus**

 **142** usagers

 **Cotisations pour l'emploi**

46 380 € Maison de l'Emploi

15 034,50 € Mission locale

+ Adhésion aux associations «Mésanges bleues» et «Hélise Saulnoise» **(2 x 40€)**

Toute l'année, le siège administratif de la CCS accueille les partenaires de l'emploi :

- ▶ Un bureau réservé à la **Maison de l'Emploi** pour la cyberbase et ses permanences ;
- ▶ **Pôle emploi** ;
- ▶ **Mission locale** ;
- ▶ **CAP Emploi**.

De plus, la CCS met à disposition un **minibus de transport à la demande** pour aider les **demandeurs d'emploi et personnes en insertion** issues du territoire et rencontrant **des difficultés de mobilité** dans leurs démarches. Un partenariat étroit avec les partenaires de l'emploi permet d'orienter les usagers vers le minibus grâce à une fiche prescription.



- ▶ Un Saulnois Mag avec un dossier spécial "partenaires de l'emploi" a été réalisé.
- ▶ Christelle PILLEUX, Vice-Présidente en charge de l'Emploi, la Formation et l'Insertion Professionnelle est la Présidente de la Mission Locale du Sud Mosellan.

ACTIONS DE PRÉVENTION

- ▶ **Actions de communication : création de contenus et de supports de communication** en lien avec les thèmes de prévention (violences conjugales, numéros d'urgences, dépistage et vaccination COVID...)
- ▶ La CCS adhère à hauteur de **1 000€ au dispositif Espoir du CMSEA** pour son service d'Accompagnement et de Prévention des Violences Conjugales (APVC). Il contribue notamment à :
 - Animer la mise en réseau des acteurs locaux
 - Sensibiliser à la problématique des violences conjugales
 - Participer au comité de coordination de la prévention de la CCS : 5 réunions du comité de coordination de la prévention de la CCS avec Madame VAUTRIN (déléguée départementale à l'égalité des droits des femmes), Madame TREMBLEAU (CMSEA), et Madame LALLEMAND (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) ;
- ▶ **Mise en place du PDASR** (Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière)

Évaluées à un budget de 15 000 €, 5 fiches projet ont été conçues et porteront sur des interventions avec un stand de prévention, des interventions avec l'usage du simulateur moto et/ou voiture au sein des collèges et lycées du Saulnois, de la mise en place de parcours piéton pour les enfants en classe élémentaire, de la sensibilisation aux règles à l'extérieur et à l'intérieur d'un bus scolaire au sein des écoles primaires.

ACTIONS DE PRÉVENTION

► Lutter contre les violences faites aux femmes et sensibiliser à l'égalité Femme/Homme

À l'occasion de la **journée du 8 mars "Journée internationale des droits des femmes"**, un concours de dessin a permis de mettre en avant l'égalité Hommes/Femmes.



Fresque réalisée à la MJC Jacques Prévert de Dieuze dans le cadre du concours de dessin organisé lors de la journée internationale des droits des femmes



Les multi-accueils du Saulnois se sont également mobilisés.



À l'occasion de la **Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des Femmes**, un programme d'actions spécifiques a été réalisé :



► Les bars et restaurants de notre territoire ont reçu 3 autocollants avec le numéro d'urgence 3919 à apposer dans un lieu stratégique afin qu'ils soient visibles de tous.

► La Communauté de Communes du Saulnois a offert des panneaux avec le slogan « Tous unis contre les violences » à 8 clubs sportifs volontaires. Les écoles, multi-accueils, périscolaires, foyers ruraux, et MJC ont été sollicités pour mener des actions, afin de soutenir cette démarche. Les réalisations ont été par la suite mises en valeur sur les réseaux sociaux de la CCS.

► En parallèle, la Communauté de Communes du Saulnois a proposé deux ateliers gratuits : un atelier d'initiation à la self-défense au Dojo du Saulnois et un atelier Danse de l'Être au Foyer Georges de la Tour à Vic-sur-Seille.



► **Plan canicule** : la CCS a distribué plus de 2 900 brumisateurs, rechargeables de façon mécanique, à ses aînés de plus de 75 ans.

► **Des formations aux gestes qui sauvent** ont été proposées **aux élus**



76 élus ont été formés à l'occasion de 10 sessions organisées dans les communes de Torcheville, Bénestroff, Albestroff, Château-Salins, Baudrecourt, Delme, Dieuze, Vergaville, Xanrey, Vic-sur-Seille.

PÔLE TOURISME, CULTURE, PATRIMOINE ET MÉMOIRE

**Promotion, à l'Aménagement et au Développement
Touristiques**

Animations culturelles et festives

Questions mémorielles et patrimoniales



➤ Diversifier l'offre touristique «nature» du Saulnois

▶ Développer notre offre de randonnée pédestre

La Communauté de Communes du Saulnois dispose d'un réseau d'itinéraires de randonnée pédestre de 11 boucles (de 6,3 à 18,7 km) et de 7 liaisons totalisant 127 km d'itinéraires.

En parallèle, dans un souci de maintenir cette offre de qualité, les travaux d'entretien de balisage sont menés avec les baliseurs bénévoles du Saulnois formés par la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

Des travaux sont aussi menés avec des communes pour allonger, diversifier et interconnecter l'offre existante.

▶ Étudier un maillage de voies de circulation douce

La CCS inscrit également sa volonté de développement touristique dans le développement des Véloroutes Voies Vertes (VVV).

En plus des deux VVV, déjà réalisées dans le Saulnois, le long des 2 canaux de la Sarre et de la Marne au Rhin, la réflexion porte actuellement sur la création d'une nouvelle VVV qui permettra de rejoindre le territoire voisin du Grand Couronné situé en Meurthe et Moselle et sur la connexion de l'ensemble de nos circuits pour permettre la pratique de la promenade pédestre ou cycliste en toute sécurité.

Une étude de faisabilité a été menée pour étudier plusieurs scénarios qui permettraient de **connecter le Saulnois à la Véloroute Voie Verte de l'Amezulle** de la Communauté de Communes Seille et Grand Couronné qui se prolongera de Moncel-sur-Seille, via Chambrey jusqu'à Vic-sur-Seille, dans un premier temps.

➤ Une partie du Saulnois est désormais reconnu comme Réserve de Biosphère par l'UNESCO

La CCS a soutenu et adhéré à la candidature de réserve de biosphère de l'UNESCO portée par le PETR du Pays de Sarrebourg (Pôle d'équilibre territorial et rural).

Le 15 septembre dernier, l'UNESCO a retenu le territoire de Moselle Sud au titre de Réserve de Biosphère.

Cette reconnaissance internationale nous permettra de mettre en avant et de conserver la qualité de nos milieux naturels (étangs de Lindre, prés salés de la vallée de la Seille, diversité faunistique et floristique, produits du terroir...).



➤ L'Office de Tourisme du Pays du Saulnois

L'Office de Tourisme du Pays du Saulnois a été créé en janvier 2017 sous statut juridique d'EPIC (Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial).

La Communauté de Communes du Saulnois lui a ainsi confié les principales missions suivantes :

- ▶ Accueil, information et gestion de l'information touristique,
- ▶ Coordination et animation des socio-professionnels du territoire et acteurs locaux,
- ▶ Promotion et communication de l'offre touristique,
- ▶ Commercialisation de la destination "Saulnois",
- ▶ Valorisation des produits locaux et artisanaux par le biais d'une boutique

Chiffres clés (extrait du rapport d'activités 2021 de l'OT du Pays du Saulnois) :

 **4 423** personnes accueillies dans les bureaux d'information touristique **+ 25% par rapport à 2020 et -26% par rapport 2019)**

Origine de la demande par région : Grand-Est : 52,67 % - Ile de France: 15,06 % - Occitanie : 14,07 %

Thématique des demandes :

Patrimoine : 29,44 %

Services pratiques : 24,89 % dont 64.38% Billetterie-Boutique

Activités et loisirs : 23,40 % dont 76.26% Randonnée

📍 Association Bassin Touristique de la Sarre



L'association Bassin Touristique de la Sarre (Terres d'Oh) regroupe des intercommunalités mouillées par les canaux de la Sarre et de la Marne au Rhin (Sarrebourog Moselle Sud, Saulnois, Sarreguemines Confluences et Alsace Bossue), du GECT « Eurodistrict SaarMoselle », des communes disposant d'un équipement de plaisance et de tout autre association ou organisme privé.

L'association a engagé une importante stratégie de communication digitale pour promouvoir la destination dès le mois de mai 2021 afin d'attirer les touristes régionaux et frontaliers (DNA, Média Run, campagnes display programmatiques sur Google, Youtube, Facebook, Instagram, Messenger, Saarbrücken zeitung, Petit Futé...).

Une convention financière est établie entre l'association et chacune des intercommunalités pour financer les projets. Le calcul de la subvention annuelle est basée sur le nombre d'habitants et de kilomètres mouillés par les canaux. Son montant s'est élevé en 2021 à 6 860 € pour la Communauté de Communes du Saulnois.

La CC du Pays de Phalsbourg a intégré l'association en 2021.





Avec le concours de VNF, l'association a procédé au marquage au pochoir du logo de Terres d'Oh !, le long de la VV du Canal de la Marne au Rhin.

Les aides à la culture

Les actions culturelles


 **5 000€** Pour le Festival de Fénétrange et son concert délocalisé dans le Saulnois

 **15** séances gratuites de cinéma en plein air

 **5 000€** Pour le Festival Mi Fa Saulnois et sa programmation de 10 concerts dans le Saulnois

12 séances gratuites d'ateliers "contes" avec la Compagnie de Nathalie GALLORO

 **7 912,64€** Pour le soutien à **9** évènementiels du Saulnois

 **3** représentations gratuites du spectacle "Parlez-moi d'amour" de la Compagnie La Gigogne

5 000€ Pour le fonctionnement de la Guesthouse

ACTIONS CULTURELLES ET FESTIVES

📍 Les aides à la culture

Un **nouveau règlement de soutien aux évènementiels** a été adopté. L'enveloppe de soutien à l'organisation de manifestations a été maintenue et elle est permet, désormais, aux organisateurs de **bénéficier d'une subvention pour l'acquisition de matériel** (sono, vidéoprojecteur, scène mobile...). Avec ce nouveau dispositif financier, la CCS entend participer à la mise en place d'une banque de prêt de matériel pour le territoire.

➔ Mise en place de la 1^{ère} édition de Festi'Saulnois



Festi'Saulnois, le nouvel événement identitaire de notre territoire a été organisé le 29 août 2021 à Ley. C'est une manifestation visant, sur le principe de la solidarité et du « faire ensemble », à associer les élus, forces vives et habitants pour mettre en lumière le Saulnois (patrimoine, histoire, culture, gastronomie, savoir-faire...) au profit de son attractivité, de son rayonnement et de la cohésion territoriale.

Organisée sur une journée autour d'une scène ouverte à nos artistes (une scène principale et des scènes annexes), de stands de petite restauration tenus par nos producteurs et artisans et d'une animation visant à présenter et valoriser la commune organisatrice, la manifestation est tournante sur l'ensemble du Saulnois. La 1^{ère} édition a attiré plus de 1 300 visiteurs.

Festi'Saulnois 2021 en chiffres : 1 300 visiteurs - Plus de 120 personnes mobilisées (plus de 60 bénévoles, personnel CCS, ...) - 15 producteurs locaux - 7 stands d'artistes d'art, partenaires locaux (Office de Tourisme, UNC et Souvenir Français, centre d'équitation...) - 10 spectacles



MÉMOIRE ET PATRIMOINE

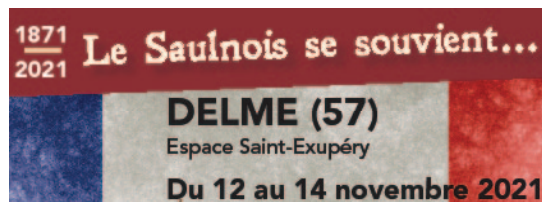
➔ Participation aux commémorations

La CCS a participé à 15 commémorations officielles sur invitation des communes à Marsal, Vic-sur-Seille, Delme, Francaltroff, Metz pour la manifestation "La Moselle Déracinée", Xanrey, Moyenvic, Bréhain, Morhange, Riche, Lagarde, Bénestroff.

Mise en place de sentiers touristiques. Travail de recensement des sites mémoriels.

Un travail de recensement des sites et monuments relatifs au passé du Saulnois de 1870 à la Reconstruction a été mené auprès des communes. Il servira à établir une liste et une cartographie des sites qui pourront être partagées sur Internet, sur la base de données régionale Sitlor gérée par notre Office de Tourisme, mais aussi pour travailler à la mise en place de sentiers de mémoire.

➔ Mise en place de la manifestation mémorielle : Le Saulnois se souvient



Cet événementiel annuel a pour objectifs de mettre en lumière et expliquer au plus grand nombre l'histoire particulière du Saulnois souvent ignorée en mêlant expositions, conférences, commémoration et spectacles et a aussi pour vocation de récupérer des témoignages pour assurer leur conservation, de façon partenariale (communes, UNC, associations, écoles...).

La 1^{ère} édition de la manifestation « Le Saulnois se souvient » a été organisée, du 12 au 14 novembre 2021 à Delme, et a commémoré le souvenir de l'annexion de 1871 et ses conséquences, en collaboration avec les classes de 3^{ème} du collège André Malraux de Delme. Les collégiens ont travaillé au recueil de témoignages et d'iconographies pour mettre en place une exposition qui a été présentée à cette occasion. Celle-ci a été visitée par plus de 460 collégiens et enfants du priMaire du Saulnois, grâce au financement des transports par la Communauté de Communes du Saulnois.





14 Ter, Place de la Saline
57170 CHÂTEAU-SALINS

Tel : 03 87 05 11 11
administration@cc-saulnois.fr

www.cc-saulnois.fr